

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 15 SEPTEMBRE 2025 À 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation des procès-verbaux des séances du 18 août 2025
- 1.4. Suivi de la séance précédente
- 1.5. Mot de la mairesse
- 1.6. Tour de table des membres du conseil
- 1.7. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 août 2025
- 2.2. Orientations du conseil – Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Adoption – Règlement d'emprunt réaménagement et amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur
- 3.2. Adoption – Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1)

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Annulation de soldes résiduels de règlements d'emprunt
- 4.3. Régime de retraite – Désignation des signataires

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches

6. APPEL D'OFFRES ET CONTRATS

- 6.1. Autorisation d'un avenant contractuel du contrat 24ENV02

7. ADMINISTRATION

- 7.1. Honoraires d'avocats dossier CMQ-67482-001 Bernard Rodrigue

- 7.2. Autorisation de signature – Entente relative à la conception et la réalisation des travaux de réfection du chemin Tiffin
- 7.3. Promesse d'achat Maison Marsil – 349, rue Riverside
- 7.4. Sous-location de la marina – Club de yacht
- 7.5. Convention de prêt d'un camion-échelle incendie
- 7.6. Comité consultatif d'urbanisme – Démission – Nomination
- 7.7. Demande au MAMH de reporter la date de mise aux normes pour les piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010

8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demande de dérogation mineure (N/A)
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. PIIA – 217, rue Terroux – Transformation de la façade
 - 8.3.2. PIIA – 102, rue du Poitou – Transformation des façades
 - 8.3.3. PIIA – 369, avenue Walnut – Transformation de la façade
 - 8.3.4. PIIA – 524, avenue d'Isère – Équipement mécanique
 - 8.3.5. PIIA – 290, avenue Walnut – Transformation de la façade
 - 8.3.6. PIIA – 10, boulevard Desaulniers – Enseignes
 - 8.3.7. PIIA – 525, avenue Notre-Dame – Nouvelle construction
 - 8.3.8. PIIA – 671, avenue de Merton – Agrandissement et transformation de la façade
 - 8.3.9. PIIA – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade
 - 8.3.10. PIIA – 205, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade
 - 8.3.11. PIIA – 309, avenue Hickson – Agrandissement
 - 8.3.12. PIIA – 312, avenue Walnut – Agrandissement
 - 8.3.13. PIIA – 300, avenue Arran – Transformation de la façade
 - 8.3.14. PIIA – 912, avenue Oak – Transformation de la façade
 - 8.3.15. PIIA – 165, avenue de Merton – Transformation de la façade
 - 8.3.16. PIIA – 312, avenue Alexandra – Transformation de la façade
 - 8.3.17. PIIA – 440, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade
 - 8.3.18. PIIA – 301, avenue Alexandra – Agrandissement – Refus

9. **CLÔTURE**

9.1. Seconde période de questions (une heure)

9.2. Tour de table des membres du conseil

9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 11 septembre 2025

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum)

La mairesse constate que le quorum est atteint.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 septembre 2025 tel que présenté.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3)

Approbation des procès-verbaux des séances du 18 août 2025

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 août 2025 et de la séance extraordinaire du 18 août 2025, tels que rédigés.



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 18 août 2025 à 18 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont absents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Sylvain Villeneuve, directeur général par intérim
Youki Cropas, chef de division - Développement du territoire

Ouverture de la séance (quorum)

La mairesse constate que le quorum est atteint.

(2025-08-253)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 août 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Cette période de questions débute à 18h31 et se termine à 19h00.

Procédure d'appel

La mairesse explique l'objet de la réunion :

Le conseil doit rendre une décision suite aux demandes de révision interjetées au conseil municipal par Herman Champagne, Sylvie Paradis, Joseph Souaid et Edith Moranville quant à l'autorisation de démolition accordée par le Comité de démolition le 16 juin 2025 relativement à l'immeuble situé au 525, avenue Notre-Dame, le tout en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et le *Règlement relatif à la démolition d'immeubles de la Ville de Saint-Lambert*.

La chef de la Division développement du territoire explique la procédure:

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que toute personne peut, dans les 30 jours suivant la décision du Comité de démolition, demander au conseil de réviser cette décision.

Le règlement de démolition prévoit également ce droit d'appel et stipule que:

Tout membre du conseil, y compris un membre du comité de démolition, peut siéger au conseil pour réviser une décision du comité. Le conseil peut confirmer la décision du comité de démolition ou rendre toute décision que celui-ci aurait dû prendre.

Aucun certificat d'autorisation de démolition ne peut être délivré avant l'expiration du délai de trente (30) jours ni, s'il y a une révision, avant que le conseil n'ait rendu une décision autorisant la démolition.

Dépôt des demandes de révision

La mairesse procède au dépôt des demandes de révision de la décision du comité de démolition de la part de Herman Champagne, Sylvie Paradis, Joseph Souaid et Edith Moranville reçus en date du 15 et 16 juillet 2025.

Présentation – Chef de la Division développement du territoire

La mairesse dépose le procès-verbal de la décision du comité de démolition lors de la séance publique du 16 juin 2025.

La chef de la Division développement du territoire, madame Youki Cropas, explique les critères d'évaluation de la demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 525, avenue Notre-Dame.

Questions des membres du conseil

Les membres du conseil sont invités à poser des questions.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Le conseil délibère. Cette période de délibérations du conseil débute à 19h06 et se termine à 19h11.

(2025-08-254)

DÉCISION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE le Comité de démolition a siégé le 16 juin 2025 en séance publique afin d'étudier le projet de démolition de l'immeuble situé au 525, avenue Notre-Dame à Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la décision du Comité de démolition à l'effet d'autoriser la demande d'autorisation de démolition;

CONSIDÉRANT la demande de révision reçue, le tout, conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT l'article 148.0.20 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et l'article 4.2.3 du *Règlement relatif à la démolition d'immeubles* (2023-212) permettant au conseil de confirmer ou de rendre toute décision que le comité de démolition aurait dû prendre;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

DE CONFIRMER les décisions rendues par le Comité de démolition le 16 juin 2025, séance tenante, à savoir:

D'AUTORISER la démolition du bâtiment situé au 525, avenue Notre-Dame aux conditions imposées par ledit comité.

Le conseiller Loïc Blancquaert demande le vote

Votes pour: La mairesse Pascale Mongrain et les conseillers Claude Ferguson, Alexandrine Lamoureux-Salvas, Liette Michaud et Virginie Dostie-Toupin

Votes contre: Les conseillers Loïc Blancquaert et Stéphanie Verreault

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CLÔTURE

La mairesse procède à la levée de la séance à 19h13.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 18 août 2025 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Est absent :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Sylvain Villeneuve, directeur général par intérim
Youki Cropas, chef de division - Développement du territoire

Ouverture de la séance (quorum)

La mairesse constate que le quorum est atteint.

(2025-08-255)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 août 2025 tel que présenté sous réserve de devancer le point 8.2.1 *Dérogation mineure – 301, avenue de Stanley – Case de stationnement – Refus* à 1.8 suivant la première période de question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-256)

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi de la séance précédente

Aucun suivi des dossiers de la séance précédente nécessaire.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h35 et se termine à 19h56.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 19h56 à 20h23.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20h23 et se termine à 21h05.

**Le conseiller Loïc Blancquaert quitte à 20h51.*

**Le conseiller Loïc Blancquaert revient à 20h53.*

Dérogation mineure – 301, avenue de Stanley – Case de stationnement – Refus

(2025-08-257)

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

**La conseillère Julie Bourgoin quitte à 21h17*

**La séance est ajournée à la demande de la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à 21h28 et reprise à 21h39*

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
 appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ACCEPTER la dérogation mineure relativement à la propriété située au 301, avenue de Stanley pour autoriser l'aménagement d'une case de stationnement d'une longueur de 4,1 mètres ayant un empiètement maximal de 100 % dans la marge avant prescrite et afin de se soustraire à l'obligation de prévoir un dégagement de 0,6 mètre entre une aire de stationnement et la limite de lot avant.

Votes pour: Les conseillers Loïc Blancaert et Stéphanie Verreault

Votes contre: La mairesse Pascale Mongrain, les conseillers Claude Ferguson, Alexandrine Lamoureux-Salvas, Liette Michaud et Virginie Dostie-Toupin

AMENDEMENT REJETÉ À LA MAJORITÉ

RETOUR SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement de zonage ne cause pas un préjudice sérieux aux demandeurs;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure ne respecterait pas les objectifs du plan d'urbanisme notamment en ce qui a trait à la mise en valeur des bâtiments d'intérêt patrimonial;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par avis public;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne respecte pas les critères d'évaluation du *Règlement sur les dérogations mineures (2023-213)*;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE REFUSER la dérogation mineure relativement à la propriété située au 301, avenue de Stanley pour autoriser l'aménagement d'une case de stationnement d'une longueur de 4,1 mètres ayant un empiètement maximal de 100 % dans la marge avant prescrite et afin de se soustraire à l'obligation de prévoir un dégagement de 0,6 mètre entre une aire de stationnement et la limite de lot avant, le tout, considérant que la demande ne respecte pas les critères d'évaluation suivants du *Règlement 2023-213 sur les dérogations mineures*, à savoir:

- la demande ne respecte pas l'objectif 1.1 du plan d'urbanisme;
- l'application du règlement n'a pas pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande la dérogation;
- la dérogation n'a pas un caractère mineur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport de la mairesse sur les sujets traités aux séances du conseil d'agglomération du 10 juillet 2025

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de ses séances ordinaire et extraordinaire du 10 juillet 2025, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001).

(2025-08-258)

Orientations du conseil – Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 août 2025

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 21 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'EXPRIMER une orientation favorable aux sujets contenus dans l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 août 2025 joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations ci-dessus, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Pas de rapport nécessaire de la part des représentants de la Ville sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération.

(2025-08-259)

Adoption – Règlement modifiant le règlement sur la tarification des activités, biens et services en 2025 (2025-237-1)

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, le conseiller Claude Ferguson a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement modifiant le règlement sur la tarification des activités, biens et services en 2025* (2025-237-

1) serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé à la même séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise à modifier notamment certains tarifs de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un changement a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour adoption, à savoir l'ajout d'une gratuité à la section II de l'annexe A;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER le *Règlement modifiant le règlement sur la tarification des activités, biens et services en 2025* (2025-237-1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion – Règlement d'emprunt réaménagement et amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur

La mairesse Pascale Mongrain donne un avis de motion à l'effet qu'un *Règlement décrétant une dépense de 2 970 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins du réaménagement et de l'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur* (2025-243) sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet du règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, pour les fins de travaux de réaménagement et d'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur.

Le projet de règlement 2025-243 est déposé.

Avis de motion – Règlement de zonage

La mairesse Pascale Mongrain donne un avis de motion à l'effet qu'un *Règlement modifiant le règlement de zonage 2024-215 sur l'aménagement de l'espace du grenier ou de l'entretoit* (2025-215-1) sera présenté pour adoption d'un premier projet lors de cette même séance du conseil.

L'objet du règlement vise à permettre l'aménagement de l'espace du grenier ou de l'entretoit sans que cela ne compte pour un étage.

Le projet de règlement 2025-215-1 est déposé.

(2025-08-260)

Adoption du premier projet – Règlement de zonage

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le premier projet de *Règlement modifiant le règlement de zonage* (2025-215-1);

DE FIXER, conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement, par l'intermédiaire de la mairesse ou d'un autre membre du conseil désigné par celle-ci, le 25 août 2025, à 18h à la salle MF-1 du Centre de loisirs, situé au 600, Oak.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses* (2022-207) qui permettent à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 23 juin au 31 juillet 2025 pour les sommes respectives de 2 828 201,46 \$ et de 17 687 287,25 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2025-08-261)

Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes 2025

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de l'état dressé par le trésorier en date du 15 août 2025, lequel indique les immeubles sur lesquels les taxes imposées pour l'année 2023 n'ont pas été payées en tout ou en partie;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ORDONNER à la greffière de vendre à l'enchère publique, au Centre de loisirs sis au 600, avenue Oak à Saint-Lambert, le 26 novembre 2025 à 11 h, les immeubles décrits sur l'état déposé par le trésorier afin de satisfaire au paiement des taxes et droits sur les mutations immobilières ainsi que les intérêts, pénalités et frais s'y rapportant qui demeurent dus pour les années 2023, 2024 et 2025;

D'AUTORISER le trésorier ou le trésorier adjoint à enchérir et acquérir ces immeubles au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-262)

Financement de projets du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027

Il est proposé par la mairesse Pascale Mongrain
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER le financement d'un montant de 50 000 \$, taxes nettes, pour le remplacement de la surface synthétique PVM1 à même le programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'AUTORISER le financement d'un montant de 55 000 \$, taxes nettes, pour la réfection de l'avenue d'Isère et la rue de Namur à même l'excédent de fonctionnement affecté Projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-263)

Financement d'un plan directeur de signalisation sur rue

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER le financement pour l'élaboration d'un plan directeur de la signalisation sur rue à même l'excédent de fonctionnement affecté Projets spéciaux pour un montant de 100 000 \$ taxes nettes;

D'AUTORISER la bonification des crédits budgétaires du même montant, dans le poste budgétaire 02-311-00-490.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport trimestriel au 30 juin 2025

La mairesse procède au dépôt du Rapport trimestriel au 30 juin 2025 dressé par le trésorier.

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services;

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 7 juillet au 18 août 2025.

(2025-08-264)

Création d'un poste de brigadier scolaire

CONSIDÉRANT QUE le redécoupage scolaire prévu pour septembre 2025 redirigera vers l'école Rabeau (CSSMV) de nombreux élèves;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite ajouter une traverse scolaire pour accroître la sécurité de ces élèves;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'AJOUTER une traverse scolaire à l'intersection de l'avenue Victoria et de la rue Jeannette;

D'AUTORISER la création d'un poste de brigadier scolaire supplémentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-265)

Adjudication du contrat 25TP03 – Inspection et entretien des extincteurs, des lumières d'urgence, des systèmes de gicleurs et des panneaux d'alarme incendie

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADJUGER le contrat no 25TP03 ayant pour objet l'inspection et entretien des extincteurs, des lumières d'urgence, des systèmes de gicleurs et des panneaux d'alarme incendie à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *PRÉVENTION-INCENDIE SAFETY-FIRST INC.*, sur la base des prix apparaissant au bordereau de prix; la valeur maximale pour la période initiale du contrat débutant le 1^{er} septembre 2025 et se terminant le 31 décembre 2026 étant de 59 074,16 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-801-00-522;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-266)

Adjudication du contrat 25ENV04 – Travaux d'éradication du nerprun dans la coulée verte

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADJUGER le contrat n° 25ENV04 ayant pour objet des travaux d'éradication du nerprun dans la coulée verte, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *ORANGE PAYSAGEMENT INC.* sur la base des tarifs apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat pour la période ferme du contrat d'un an, regroupant la majeure partie des travaux, étant estimée à 115 779,83 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-852-00-499;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-267)

Adjudication du contrat 25GN21SP – Services professionnels pour la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et la planification d'infrastructures vertes

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADJUGER le contrat n° 25GN21SP ayant pour objet les services professionnels pour la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et la planification d'infrastructures vertes sur le territoire de la Ville de Saint-Lambert, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme qualifiée qui a obtenu le meilleur pointage final, soit *AECOM CONSULTANTS INC.* sur la base des prix apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 253 243,95 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la bonification des crédits budgétaires du même montant dans le poste budgétaire 02-470-00-490, financé à même l'excédent de fonctionnement affecté Fonds vert;

D'AUTORISER le Directeur des finances et trésorier à appliquer en réduction de ce mode de financement le montant de la subvention obtenue, soit 80 % du projet jusqu'à un maximum de 220 553 \$, du programme OASIS - volet 1;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-268)

Renouvellement du contrat 22FIN01 – Services professionnels en comptabilité et vérificateurs externes

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire du 14 novembre 2022, le conseil a, par l'adoption de la résolution n° 2022-11-378, adjugé le contrat n° 22FIN01 à l'entreprise *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*, pour des services professionnels en comptabilité et vérificateurs externes pour une période initiale de 3 ans, soit du 4 décembre 2022 au 3 décembre 2025 avec deux options de renouvellement d'un an chacune;

CONSIDÉRANT QUE la *Direction des finances* recommande le renouvellement de ce contrat;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE RENOUVELER le contrat de services professionnels n° 22FIN01 ayant pour objet des services professionnels en comptabilité et vérificateurs externes pour une période d'un an, soit du 4 décembre 2025 au 3 décembre 2026, avec l'entreprise *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*; la valeur du contrat pour cette période est de 33 279,92 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-132-11-413;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-269)

Contrat 19ENV01 – Paiement de la surcharge de carburant 2023-2024

CONSIDÉRANT QU'une clause contractuelle prévoit le paiement de la surcharge de carburant au prestataire de services;

CONSIDÉRANT QUE les prix du carburant diesel sont comptabilisés par la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE *GFL Environmental inc.* a facturé la surcharge de carburant à la Ville de Saint-Lambert;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'AUTORISER le paiement de la surcharge de carburant de l'année contractuelle 2023-2024 de collecte des matières résiduelles à *GFL Environmental inc.* d'un montant de 31 234,80 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste 02-451-10-446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-270)

Modification de la signalisation et sécurisation des déplacements dans le secteur de l'école Rabeau

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER la modification de la signalisation du secteur de l'école Rabeau, tel que le plan ci-joint intitulé: *Av. Notre-Dame, rue Cartier, rue Saint-Francis, Av. Victoria*, et daté du 18 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-271)

Appui à la semaine nationale de la sécurité ferroviaire du 15 au 21 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 15 au 21 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE 261 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves évitables;

CONSIDÉRANT QUE l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT QUE le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPUYER la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 15 au 21 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-272)

Refus - Promesse d'achat Maison Marsil

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE REFUSER la promesse d'achat PAG 14222, datée du 30 juillet 2025 et reçue pour la vente de la maison Marsil sise au 349, rue Riverside à Saint-Lambert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-273)

Adoption – Directive linguistique de la Ville de Saint-Lambert

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER la Directive linguistique de la Ville de Saint-Lambert et de la rendre publique, conformément aux articles 29.15 et 29.17 de la *Charte de la langue française*;

DE TRANSMETTRE la Directive linguistique au ministre de la Langue française.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-274)

Désignation toponymique – Voie de communication – Développement résidentiel Oakville

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la mairesse Pascale Mongrain

DE NOMMER la nouvelle voie de communication située dans le projet de développement résidentiel Oakville « carré Gertrude-Émard »;

DE DEMANDER à la Commission de toponymie du Québec de procéder à l'officialisation de cette voie de communication;

D'AUTORISER la chef de la Division du développement du territoire à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt des décisions Commission Municipale du Québec – Enquête en éthique et déontologie

CONSIDÉRANT l'article 28 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Il est procédé au dépôt des décisions dans les dossiers CMQ-71312-001 et CMQ-71316-001 concernant les enquêtes en éthique et déontologie en matière municipale contre les conseillers Loïc Blancquaert et Stéphanie Verreault.

Dépôt du procès-verbal de la séance du 5 juin 2025 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 5 juin 2025 du comité consultatif d'urbanisme.

(2025-08-275)

PIIA – 967, avenue Oak – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 967, avenue Oak, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-276)

PIIA – 103, avenue de la Gironde – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 103, avenue de la Gironde, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-277)

PIIA – 467, rue Upper Edison – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 467, rue Upper Edison, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-278)

PIIA – 680, avenue Victoria – Enseignes

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à une enseigne murale et une enseigne sur vitrine pour le bâtiment situé au 680, avenue Victoria, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-279)

PIIA – 141, avenue de Normandie – Agrandissement et transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 141, avenue de Normandie, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-280)

PIIA – 203, rue Upper Edison – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement du bâtiment situé au 203, rue Upper Edison, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-281)

PIIA – 20, avenue de Lombardie – Transformation de la façade (portes)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 20, avenue de Lombardie, pour les contre-portes et les moulures des fenêtres, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-282)

PIIA – 20, avenue de Lombardie – Transformation de la façade (soffites,fascias)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 20, avenue de Lombardie, pour le remplacement des soffites et fascias, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-283)

PIIA – 271, rue des Landes – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 271, rue des Landes, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-284) PIIA – 207, rue de Guyenne – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 207, rue de Guyenne, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-285) PIIA – 210, rue de Guyenne – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 210, rue de Guyenne, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-286) PIIA – 625-627, avenue Birch – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 625-627, avenue Birch, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-287)

PIIA – 629-631, avenue Birch – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 629-631, avenue Birch, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-288)

PIIA – 205, avenue Saint-Denis – Écran visuel

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à un écran visuel situé au 205, avenue Saint-Denis, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-289)

PIIA – 585, chemin Tiffin – Équipement mécanique

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif au remplacement d'un équipement mécanique et de l'installation d'un écran visuel sur le toit du bâtiment situé au 585, chemin Tiffin, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-290)

PIIA – 385, rue Upper Edison – Transformation de la façade – Refus

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 385, rue Upper Edison, tel que déposé, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères du *Règlement 2023-220 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment:

- les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction ne sont pas préservés;
- les modifications proposées ne sont pas basées sur des fondements historiques et elles donnent une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;
- la réparation ou le remplacement des ouvertures du bâtiment principal n'est pas effectué de façon à conserver le style architectural du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-08-291)

PIIA – 362, avenue de Sanford – Transformation de la façade – Refus

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juillet 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE DÉSA approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 362, avenue de Sanford, tel que déposé, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères du *Règlement 2023-220 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment:

- le bâtiment a subi des transformations qui ont diminué sa qualité architecturale et les travaux ne tendent pas à lui restituer son apparence d'origine;
- les matériaux de revêtement extérieur et les composantes architecturales d'origine du bâtiment ne sont pas préservés ou, lorsque nécessaire, ne sont pas remplacés par des modèles similaires et de qualité équivalente ou supérieure;
- les modifications proposées ne sont pas basées sur des fondements historiques et n'évitent pas de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle de la construction;
- les constructions ne s'établissent pas en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue et ne s'y intègrent pas harmonieusement, particulièrement en termes de gabarit, de forme, de couleur, de pente de toit, de proportion des ouvertures, de type et de localisation de l'entrée principale et de matériaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Le conseiller Claude Ferguson quitte à 22h04.*

(2025-08-292)

Demande d'exemption de fournir des cases de stationnement pour un organisme sans but lucratif – 37-41, avenue Lorne

CONSIDÉRANT le projet de reconversion de l'immeuble sis au 37-41, avenue Lorne;

CONSIDÉRANT l'article 8.1.2 du *Règlement de zonage 2024-215*;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la mairesse Pascale Mongrain

D'ACCORDER au Centre Amadeus une exemption de fournir de nouvelles cases de stationnement, dans le cadre du projet de reconversion de l'*Église catholique Saint-Lambert* et de son presbytère sis au 37-41, avenue Lorne, le tout sans frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Le conseiller Claude Ferguson revient à 22h06.*

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à 22h06 et se termine à 22h18.

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l’occasion duquel les membres du conseil peuvent s’exprimer en alternance sur différents sujets a lieu à 22h17.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 22h18.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 août 2025

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 21 août 2025, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2)

Orientations du conseil – Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 18 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER une orientation favorable aux sujets contenus dans l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025 joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations ci-dessus, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.



**Conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil
Séance ordinaire du 18 septembre 2025**

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil devant avoir lieu le 18 septembre 2025, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

1. OUVERTURE

- CA-250918-1.1 Ouverture de la séance
- CA-250918-1.2 Adoption de l'ordre du jour
- CA-250918-1.3 Période de questions du public
- CA-250918-1.4 Dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi
- CA-250918-1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 août 2025

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

- CA-250918-2.1 NUMÉRO NON UTILISÉ

3. COMMUNICATIONS

- CA-250918-3.1 Appui à la Semaine de la sécurité publique ferroviaire (SD-2025-1606)

4. FINANCES

- CA-250918-4.1 Dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations (SD-2025-1531)
- CA-250918-4.2 Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 25 août 2025 (SD-2025-1728)

5. RESSOURCES HUMAINES

- CA-250918-5.1 Adoption du texte du Régime de retraite des employés cols bleus de la Ville de Longueuil (SD-2025-1593)

CA-250918-5.2 **Nomination du directeur du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SD-2025-1469)**

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CA-250918-6.1 Autorisation à la Ville de Sherbrooke d'adjuger une partie du contrat pour la fourniture de services professionnels visant l'entretien, le support, l'évolution technologique, le développement et la commercialisation du progiciel Gocité (SD-2025-1639)

CA-250918-6.2 Adjudication du contrat LONG-25-0230 pour la gestion de l'écocentre Marie-Victorin (contrat 1) (SD-2025-1669)

CA-250918-6.3 Adjudication du contrat LONG-25-0230 pour la gestion de l'écocentre Payer (contrat 2) (SD-2025-1670)

CA-250918-6.4 Adjudication du contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structure et civil (contrat 1) (SD-2025-1672)

CA-250918-6.5 Adjudication du contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structure et civil (contrat 2) (SD-2025-1678)

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CA-250918-8.1 Dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le Règlement CA-2025-442 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation de diverses études et inspections relatives aux équipements et infrastructures en eau potable (SD-2025-1708)

CA-250918-8.2 Approbation d'une entente pour la participation du Service de police au Comité ACCÈS Alcool (SD-2025-1327)

CA-250918-8.3 Approbation d'une convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux projets de développement économique (SD-2025-1714)

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CA-250918-10.1 Avis d'une décision rendue par le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles concernant un immeuble patrimonial (SD-2025-1596)

11. AFFAIRES DIVERSES

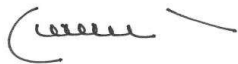
12. CLÔTURE

CA-250918-12.1 Période d'interventions des membres du conseil

CA-250918-12.2 Levée de la séance

Longueuil, le 12 septembre 2025.

L'assistante-greffière de la Ville de Longueuil,



Carole Leroux

PROJET



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1) **Adoption – Règlement d'emprunt réaménagement et
amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de
l'avenue d'Isère et de la rue de Namur**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 18 août 2025, la mairesse Pascale Mongrain a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement décrétant une dépense de 2 970 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins du réaménagement et de l'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur (2025-243)* serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé à la même séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, pour les fins de travaux de réaménagement et d'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur.

D'ADOPTER le *Règlement décrétant une dépense de 2 970 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins du réaménagement et de l'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur (2025-243)*.



VILLE DE SAINT-LAMBERT

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE
DÉPENSE DE 2 970 000 \$ ET
UN EMPRUNT AU MÊME
MONTANT AUX FINS DU
RÉAMÉNAGEMENT ET DE
L'AMÉLIORATION DU
RENDEMENT DU RÉSEAU
D'ÉGOUT UNITAIRE DE
L'AVENUE D'ISÈRE ET DE LA
RUE DE NAMUR 2025-243**

Avis de motion	18 août 2025
Adoption	15 septembre 2025
Approbation du MAMH	
Entrée en vigueur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2025-243

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 18 août 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Considérant que ce règlement d'emprunt n'est soumis qu'à l'approbation du ministre et n'a pas à être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, puisque celui-ci a pour objet la réalisation de travaux de voirie, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées, conformément à l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes (LCV)*;

À sa séance ordinaire du 15 septembre 2025, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réaménagement et d'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur, conformément aux plans et devis préparés par la firme d'ingénierie Parallèle 54, en date du 18 juillet 2025, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Mathieu Rochette, ing. et vérifié par Éric Painchaud, ing., le 11 juillet 2025, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».
3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 970 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 970 000 \$ sur une période de 25 ans.
5. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes*.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pascale Mongrain, mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Annexe A

Cette annexe est constituée de l'estimation détaillée préparée par Mathieu Rochette, ing. et révisée par Éric Painchaud, ing, le 11 juillet 2025. Cette dernière est basée sur l'estimation élaborée par la firme d'ingénierie Parallèle 54, le 27 juin 2025.

ADOPTION



**Réaménagement et amélioration du rendement du réseau unitaire
de l'avenue d'Isère et de la
rue de Namur**

ANNEXE A

ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
A - AVENUE D'ISÈRE					
0	Organisation de chantier et divers travaux				
0.1	Organisation de chantier et divers travaux	global	1	55 000,00 \$	55 000,00 \$
0.2	Inspection télévisée avant les travaux	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
0.3	Clôture de chantier 1,8m de hauteur	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.4	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.5	Nettoyage des rues				
0.5.1	• Balai mécanique	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.5.2	• Camion-citerne	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.6	Abaissement de la nappe phréatique	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.7	Protection des réseaux techniques urbains	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Total - Article 0 - Organisation de chantier et divers travaux					115 400,00 \$
1	Démolition des ouvrages existants				
1.1	Pulvérisation ou enlèvement du pavage existant	m.ca.	1700	18,00 \$	30 600,00 \$
1.2	Bordure de béton existante à démolir et à disposer	m.lin.	145	20,00 \$	2 900,00 \$
1.3	Conduite d'aqueduc de 250Ø à enlever et à disposer	m.lin.	120	50,00 \$	6 000,00 \$
1.4	Conduite d'égout unitaire 450Ø à enlever et à disposer	m.lin.	115	50,00 \$	5 750,00 \$
1.5	Puisard existant à enlever et à disposer	unité	5	500,00 \$	2 500,00 \$
1.6	Regard d'égout sanitaire existant à enlever et à disposer	unité	3	1 500,00 \$	4 500,00 \$
Total - Article 1 - Démolition des ouvrages existants					52 250,00 \$
2	Excavation et remblayage				
2.1	Protection des arbres existant	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
2.2	Enlèvement et réinstallation des arbres existants (provisoire)	unité	2	80 000,00 \$	160 000,00 \$
2.3	Élagage et émondage	heure	10	500,00 \$	5 000,00 \$
2.4	Excavation de matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminé	m.ca.	1700	25,00 \$	42 500,00 \$
2.5	Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)				
2.5.1	• Sols de type A-B	t.m.	150	85,00 \$	12 750,00 \$
2.5.2	• Sols de type B-C	t.m.	100	100,00 \$	10 000,00 \$
2.5.3	• Sols de type supérieur à C	t.m.	100	125,00 \$	12 500,00 \$
2.6	Fouilles et recherches (sur demande)	heure	10	1 000,00 \$	10 000,00 \$
2.7	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	t.m.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
Total - Article 2 - Excavation et remblayage					305 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
3 Eau potable					
3.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie	global	1	35 000,00 \$	35 000,00 \$
3.2	Plan de mise en opération de la nouvelle conduite d'aqueduc	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
3.3	Raccordement à la conduite existante	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
3.4	Conduite d'aqueduc de 250Ø mm	m.lin.	120	425,00 \$	51 000,00 \$
3.5	Isolant rigide	m.ca.	250	45,00 \$	11 250,00 \$
Total - Article 3 - Eau potable					107 250,00 \$
4 Égout unitaire					
4.1	Interception temporaire des eaux usées	global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
4.2	Regard d'égout unitaire	unité	4	8 000,00 \$	32 000,00 \$
4.3	Puisard	unité	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
4.4	Conduite de TBA Ø600mm	m.lin.	115	750,00 \$	86 250,00 \$
4.5	Raccordement bassin de rétention de la noue au regard	unité	4	4 500,00 \$	18 000,00 \$
4.6	Isolant rigide (provision)	m.ca.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
4.7	Essais d'étanchéité , de déformation et inspection télévisée des conduites principales				
4.7.1	• Pour réception avec réserve	m.lin.	115	15,00 \$	1 725,00 \$
4.7.2	• Pour réception sans réserve	m.lin.	115	10,00 \$	1 150,00 \$
Total - Article 4 - Égout unitaire					166 375,00 \$
5 Égout pluvial et drainage					
5.1	Mise en place de noues et chambres de rétention				
5.1.1	• Excavation et mise en place de noues engazonnée	m.lin.	350	150,00 \$	52 500,00 \$
5.1.2	• Chambres de rétention noues	m.lin.	350	500,00 \$	175 000,00 \$
Total - Article 5 - Égout pluvial et drainage					227 500,00 \$
6 Voirie					
6.1	Structure de chaussée				
6.1.1	• Sous-fondation, MG56, 400mm d'épaisseur	m.ca.	1700	24,00 \$	40 800,00 \$
6.1.2	• fondation, MG20, 300mm d'épaisseur	m.ca.	1700	32,00 \$	54 400,00 \$
6.2	Trottoir et bordure de béton				
6.2.1	• Bordure de 200mm de largeur	m.lin.	145	145,00 \$	21 025,00 \$
6.3	Caniveau projeté	m.lin.	35	600,00 \$	21 000,00 \$
6.4	Préparation d'avant pavage	m.ca.	1700	2,00 \$	3 400,00 \$
6.5	Enrobé bitumineux				
6.5.1	• Couche de base, ESG-14 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	1700	70,00 \$	119 000,00 \$
6.5.2	• Couche de roulement, ESG-10 PG58S-28 épaisseur 40mm	m.ca.	1700	45,00 \$	76 500,00 \$
6.6	Marquage de chaussée	global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Total - Article 6 - Voirie					338 625,00 \$
7 Réfection et aménagement paysager					
7.1	Aménagement paysager et engazonnement	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Total - Article 7 - Réfection et aménagement paysager					5 000,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET A - AVENUE D'ISÈRE					1 317 400,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
B - RUE DE NAMUR					
0 Organisation de chantier et divers travaux					
0.1	Organisation de chantier et divers travaux	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.2	Inspection télévisée avant les travaux	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
0.3	Clôture de chantier 1,8m de hauteur	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
0.4	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.5	Nettoyage des rues				
0.5.1	• Balai mécanique	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.5.2	• Camion-citerne	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.6	Abaissement de la nappe phréatique	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.7	Protection des réseaux techniques urbains	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 0 - Organisation de chantier et divers travaux					39 400,00 \$
1 Démolition des ouvrages existants					
1.1	Pulvérisation ou enlèvement du pavage existant	m.ca.	1150	18,00 \$	20 700,00 \$
1.2	Conduite d'égout unitaire 375Ø à enlever et à disposer	m.lin.	90	40,00 \$	3 600,00 \$
1.3	Regard d'égout sanitaire existant à enlever et à disposer	unité	2	1 500,00 \$	3 000,00 \$
Total - Article 1 - Démolition des ouvrages existants					27 300,00 \$
2 Excavation et remblayage					
2.1	Protection des arbres existants	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
2.2	Enlèvement et réinstallation des arbres existants (provisoire)	unité	1	80 000,00 \$	80 000,00 \$
2.4	Excavation de matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminé	m.ca.	1150	25,00 \$	28 750,00 \$
2.5	Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)				
2.5.1	• Sols de type A-B	t.m.	150	85,00 \$	12 750,00 \$
2.5.2	• Sols de type B-C	t.m.	100	100,00 \$	10 000,00 \$
2.5.3	• Sols de type supérieur à C	t.m.	100	125,00 \$	12 500,00 \$
2.6	Fouilles et recherches (sur demande)	heure	10	1 000,00 \$	10 000,00 \$
2.7	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	t.m.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
Total - Article 2 - Excavation et remblayage					206 250,00 \$
3 Égout unitaire					
3.1	Interception temporaire des eaux usées	global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
3.2	Conduite de TBA Ø450mm	m.lin.	90	475,00 \$	42 750,00 \$
3.3	Isolant rigide (provision)	m.ca.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
3.4	Essais d'étanchéité , de déformation et inspection télévisée des conduites principales				
3.4.1	• Pour réception avec réserve	m.lin.	90	16,22 \$	1 459,80 \$
3.4.2	• Pour réception sans réserve	m.lin.	90	11,94 \$	1 074,60 \$
Total - Article 3 - Égout unitaire					62 534,40 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
4	Voirie				
4.1	Structure de chaussée				
4.1.1	• Sous-fondation, MG56, 400mm d'épaisseur	m.ca.	1150	24,00 \$	27 600,00 \$
4.1.2	• fondation, MG20, 300mm d'épaisseur	m.ca.	1150	32,00 \$	36 800,00 \$
4.2	Préparation d'avant pavage	m.ca.	1150	2,00 \$	2 300,00 \$
4.3	Enrobé bitumineux				
4.3.1	• Couche de base, ESG-14 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	1150	70,00 \$	80 500,00 \$
4.3.2	• Couche de roulement, ESG-10 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	1150	45,00 \$	51 750,00 \$
4.4	Marquage de chaussée	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 4 - Voirie					200 950,00 \$
5	Réfection et aménagement paysager				
5.1	Aménagement paysager et engazonnement	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
5.2	Réfection de surface				
5.2.1	• Entrée privée	150	m.ca.	85,00 \$	12 750,00 \$
Total - Article 5 - Réfection et aménagement paysager					37 750,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET B - RUE DE NAMUR					574 184,40 \$
C - TERRASSE D'ISÈRE					
0	Organisation de chantier et divers travaux				
0.1	Organisation de chantier et divers travaux	global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
0.2	Inspection télévisée avant les travaux	global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
0.3	Clôture de chantier 1,8m de hauteur	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
0.4	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.5	Nettoyage des rues				
0.5.1	• Balais mécanique	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.5.2	• Camion-citerne	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.6	Abaissement de la nappe phréatique	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
0.7	Protection des réseaux techniques urbains	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 0 - Organisation de chantier et divers travaux					29 900,00 \$
1	Démolition des ouvrages existants				
1.1	Pulvérisation ou enlèvement du pavage existant	m.ca.	800	18,00 \$	14 400,00 \$
1.2	Bordure de béton existante à démolir et à disposer	m.lin.	150	20,00 \$	3 000,00 \$
1.3	Panneau de signalisation existant à enlever et à réinstaller	unité	2	250,00 \$	500,00 \$
1.4	Puisard existant à enlever et à disposer	unité	5	300,00 \$	1 500,00 \$
Total - Article 1 - Démolition des ouvrages existants					19 400,00 \$
2	Excavation et remblayage				
2.1	Élagage et émondage	heure	10	250,00 \$	2 500,00 \$
2.4	Excavation de matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminé	m.ca.	800	25,00 \$	20 000,00 \$
2.5	Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)				
2.5.1	• Sols de type A-B	t.m.	50	85,00 \$	4 250,00 \$
2.5.2	• Sols de type B-C	t.m.	50	100,00 \$	5 000,00 \$
2.5.3	• Sols de type supérieur à C	t.m.	50	125,00 \$	6 250,00 \$
2.6	Fouilles et recherches (sur demande)	heure	10	1 000,00 \$	10 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
2.7	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	t.m.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
Total - Article 2 - Excavation et remblayage					50 250,00 \$
3	Égout pluvial et drainage				
3.1	Bassin de rétention	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Total - Article 3 - Égout pluvial et drainage					50 000,00 \$
4	Voirie				
4.1	Structure de chaussée				
4.1.1	• Sous-fondation, MG56, 400mm d'épaisseur	m.ca.	800	24,00 \$	19 200,00 \$
4.1.2	• fondation, MG20, 300mm d'épaisseur	m.ca.	800	32,00 \$	25 600,00 \$
4.2	Trottoir et bordure de béton				
4.2.1	• Bordure de 200mm de largeur	m.lin.	150	145,00 \$	21 750,00 \$
4.3	Caniveau projeté	m.lin.	40	600,00 \$	24 000,00 \$
4.4	Préparation d'avant pavage	m.ca.	1150	2,00 \$	2 300,00 \$
4.5	Enrobé bitumineux				
4.5.1	• Couche de base, ESG-14 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	800	70,00 \$	56 000,00 \$
4.5.2	• Couche de roulement, ESG-10 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	800	45,00 \$	36 000,00 \$
4.6	Marquage de chaussée	global	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Total - Article 4 - Voirie					186 350,00 \$
5	Réfection et aménagement paysager				
5.1	Aménagement paysagé et engazonnement	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
5.2	Réfection de surface				
5.2.1	• Entrée privée	50	m.ca.	85,00 \$	4 250,00 \$
Total - Article 5 - Réfection et aménagement paysager					29 250,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET C - TERRASSE D'ISÈRE					365 150,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX					2 256 734,40 \$
AUTRES DÉPENSES RELIÉES AU PROJET					
CONTINGENCES					
Selon la directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction		global	5%		112 837 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX & CONTINGENCES					2 369 571 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS			1,3946625		
Frais relatifs à Traces Québec - Attestra (2,29\$ / tm)		global	1		5 000 \$
Redevances pour sols contaminés (12 \$ / tm approx)		global	1		26 500 \$
Honoraires de laboratoire pour le contrôle des matériaux et environnemental		global	2%		47 391 \$
Honoraires pour ingénierie (conception et surveillance)		global	10%		236 957 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES & HONORAIRES PROFESSIONNELS					2 685 420 \$
TAXES					
Taxes nettes		global	4,9875%		133 935 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX TAXES NETTES					2 819 355 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
FRAIS INCIDENTS					
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	global	±5%	du montant net ristourne	150 645 \$
COUT TOTAL DU PROJET - TAXES NETTES					2 970 000 \$

Préparé par:

Che

Génie

Révisé par:

Directeur - Génie, Travaux Publics et Environnement

Éric Painchaud, ing. no. OIQ 124655

11-07-2025



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2) **Adoption – Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1)**

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 18 août 2025, le conseil a adopté le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1);

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise à permettre l'aménagement de l'espace du grenier ou de l'entretoit sans que cela ne compte pour un étage;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet de règlement le 25 août 2025;

CONSIDÉRANT QU'aucune question ni commentaire n'a été posé;

D'ADOPTER le second projet de *Règlement modifiant le règlement de zonage* (2025-215-1).

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2024-215
SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU GRENIER OU DE L'ENTRETOIT

À sa séance ordinaire du _____ 2025, le conseil de la Ville de Saint-Lambert
décrète ce qui suit :

1. L'article **4.1.5 Hauteur** du *Règlement de zonage 2024-215* est modifié par le remplacement du paragraphe 3° du deuxième alinéa comme suit :
- « 3° Pour les bâtiments d'usage résidentiel, l'espace du grenier ou de l'entretait peut être aménagé sans que cela ne compte pour un étage, à la condition que la forme et la hauteur de la toiture ne subissent aucune modification autre que pour :
- a) l'ajout de lucarnes, pourvu que chaque lucarne soit implantée à une distance minimale de 1,0 mètre de toute façade;
 - b) l'ajout d'isolation pouvant rehausser la toiture d'un maximum de 0,40 mètre, sans modification des pentes ni du profil de la toiture; ».
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale Mongrain, mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Avis de motion	18 août 2025
Adoption premier projet	18 août 2025
Assemblée publique de consultation	25 août 2025
Adoption second projet	15 septembre 2025
Adoption	
Approbation agglomération	
Entrée en vigueur	



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1), tenue le 25 août 2025 à 18 h 00 à la salle MF-1 du Centre de loisirs situé au 600, Oak, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Sylvain Villeneuve, directeur général par intérim
Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Richard Boulet, conseiller en urbanisme

OUVERTURE

La mairesse procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h00

Le conseiller en urbanisme et la greffière présentent les modifications qui seront apportées au règlement de zonage et explique les raisons de ces modifications.

Les personnes présentes dans la salle sont invités à venir poser des questions et commentés les modifications.

Aucune personne présente ne vient poser de questions.

CLÔTURE

La mairesse procède à la levée de l'assemblée à 18h15.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses* (2022-207) qui permettent à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 31 août 2025 pour les sommes respectives de 9 549 963,61 \$ et de 1 397 738,59 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		172133	Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	95651	Nom:	ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)	Montant:	4 484,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-04-10	20250410	LOCATION MENSUELLE MAI À DÉCEMBRE 2025 - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIREC				Jacques Des Ormeaux		Jacques Des Ormeaux (2025-1269)		4 484,71 \$
No paiement:		172216	Date:	2025-08-15	Référence Fourn.:	50148	Nom:	VILLE DE LONGUEUIL (QUOTE-PART)	Montant:	7 151 617,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-01-10	202544-030200003	QUOTE-PART 2025 POUR LE FINANCEMENT DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL EN VERTU DE				Maxime Marquis				7 151 617,50 \$
No paiement:		172217	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada	Montant:	305,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-28	CA56HUFK49I	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES LOCALES (2025-1557)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abott-Brown (2025-1557)		23,60 \$
2025-07-22	CA57LVX0TI	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (2025-1535)				Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2025-1535)		34,18 \$
2025-07-29	CA5396OHTS2I	ACHAT DE MATERIEL - SPECTACLES (2025-1557)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abbott-Brown (2025-1557)		43,68 \$
2025-07-29	CA58Y2O0MUI	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES LOCALES (2025-1557)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abbott-Brown (2025-1557)		92,11 \$
2025-07-30	CA56V879SZUI	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES LOCALES (2025-1571)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abott-Brown (2025-1571)		83,90 \$
2025-05-28	CA55SUR4MFOI	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE (2025-1407)				Véronique Guité		Dominique Anne-Soucie (2025-1407)		27,54 \$
No paiement:		172218	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	96078	Nom:	AUTOBUS TRANSCO (1988) INC	Montant:	1 149,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-06-27	281972	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie		Martin Latulippe (2025-9285)		574,88 \$
2025-06-27	281969	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie		Martin Latulippe (2025-9285)		574,88 \$
No paiement:		172219	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	Montant:	687,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-01	X012930862250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9656) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		19,95 \$
2025-08-04	X001757274250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6582) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		21,67 \$
2025-08-01	X001753848250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1443) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		76,45 \$
2025-08-01	X010806412250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-3324) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		59,85 \$
2025-08-01	X012461689250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-4803) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		19,95 \$
2025-08-01	X012859817250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1336) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		61,46 \$
2025-08-01	X010896090250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (41361628) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		10,63 \$
2025-08-04	X001904703250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6612) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		21,67 \$
2025-08-01	X012961465250801	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9680) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		20,10 \$
2025-08-04	X013195883250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6514) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		61,57 \$
2025-08-04	X001757297250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6510) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		99,48 \$
2025-08-04	X012296547250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6554) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		66,47 \$
2025-08-04	X011235439250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6601) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		21,67 \$
2025-08-04	X011065734250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6579) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		34,48 \$
2025-08-04	X001941790250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6575) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		21,67 \$
2025-08-04	X001757273250804	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6576) (2025-9063)				Daniel Fortier		Mélicsa Mercure (2025-9063)		21,67 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172219		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 687,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-28	X010860410250728	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-7829) (2025-9063)		Mourad Basrir	Mélissa Mercure (2025-9063)	27,31 \$	
2025-07-28	X011439135250728	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-0898) (2025-9063)		Mourad Basrir	Mélissa Mercure (2025-9063)	21,56 \$	
No paiement: 172220		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 6 217,93 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-01	X015342454250801	FRAIS D'INTERNET DU 6 DESAULNIERS (551409667) (2025-9064)		Daniel Fortier	Gabrielle Cartier en remplacement de (	684,10 \$	
2025-08-04	X010829370250801	FRAIS D'INTERNET POUR 81 HOOPER (517682929) (2025-9064)		Daniel Fortier	Gabrielle Cartier en remplacement de (	140,27 \$	
2025-08-01	X015167374250801	FRAIS D'INTERNET - 600 AVENUE OAK (548675806) (2025-9064)		Daniel Fortier	Gabrielle Cartier en remplacement de (	3 663,19 \$	
2025-08-01	X014979241250801	FRAIS D'INTERNET POUR LE 2035 VICTORIA (545470032) (2025-9064)		Daniel Fortier	Gabrielle Cartier en remplacement de (	1 730,37 \$	
No paiement: 172221		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 51695	Nom: BENEVA INC. (CAPITALE ASSURANCES)		Montant: 91 416,67 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-31	R-0000647194	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR AOÛT 2025 (COLS BLEUS ET CADRES)		Maxime Marquis		61 116,29 \$	
2025-07-31	R-0000646856	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR AOÛT 2025 (COLS BLANCS)		Maxime Marquis		30 300,38 \$	
No paiement: 172222		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 53890	Nom: BENOIT PEPIN		Montant: 778,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-04	20250804	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ VS. CORRECTION D'OFFICE (SL2500796) INTÉRÊT VERSÉ:		Maxime Marquis		778,70 \$	
No paiement: 172223		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 01699	Nom: CATHERINE ELLIOTT LEDOUX		Montant: 6 020,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-06	20250806	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE 4 AOÛT 2025 ET 11 AOÛT 2025 (2025-9246)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9246)	6 020,00 \$	
No paiement: 172224		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC		Montant: 336,07 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-30	109013571	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 109013553 (2025-6260)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-6260)	(68,99 \$)	
2025-07-29	109013553	ACHAT DE GAZON - VOIR CRÉDIT 109013571 (2025-6260)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-6260)	405,06 \$	
No paiement: 172225		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 59542	Nom: DECOROME INC		Montant: 830,58 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-29	DINV-032263	TOURBE EN ROULEAU (2025-4548)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-4548)	934,06 \$	
2025-07-30	DCR-05653	RETOUR DE PALETTE (2025-4548)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-4548)	(103,48 \$)	
No paiement: 172226		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)		Montant: 3 857,77 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-24	745000499623	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	1 926,97 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172226		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)		Montant: 3 857,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	745000499625	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	26,56 \$
2025-07-24	700003710049	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	842,51 \$
2025-07-24	700003710046	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	350,44 \$
2025-07-24	745000499624	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	40,78 \$
2025-07-24	700003710048	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	26,56 \$
2025-07-24	745000499622	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	68,34 \$
2025-07-24	700003710047	FRAIS DE GAZ NATUREL (2025-9130)		Francis Blondeau	Yannick Raymond (2025-9130)	575,61 \$
No paiement: 172227		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03134	Nom: ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC		Montant: 4 458,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-01	47713	COLLECTE D'ENCOMBRANTS - JUIN 2025 (2025-9035)		Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux en remplaceme	4 458,92 \$
No paiement: 172228		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03563	Nom: EXPRESS MAG		Montant: 183,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-22	FINS160526	RENOUVELLEMENT - ABONNEMENTS DIVERS (2025-9124)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-9124)	183,90 \$
No paiement: 172229		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00066	Nom: REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIER		Montant: 183 925,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	20250804-2	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIER		Maxime Marquis		297,70 \$
2025-08-04	20250804	CAISSE DE RETRAITE CADRES - JUILLET 2025		Maxime Marquis		85 478,48 \$
2025-08-04	20250804-1	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS - JUILLET 2025		Maxime Marquis		98 149,10 \$
No paiement: 172230		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04823	Nom: GESTION COLLEGE FRANCAIS		Montant: 32 376,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	4446	LOCATION D'UN TERRAIN DE SOCCER (2025-9284)		Sylvain Villeneuve	Jacques Des Ormeaux (2025-9284)	32 376,96 \$
No paiement: 172231		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 60683	Nom: GILLES VENDETTE		Montant: 49,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-06	20250806	REMBOURSEMENT - LIVRES PERDU RETROUVÉ		Elizabeth Jacques		49,33 \$
No paiement: 172232		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03088	Nom: GLOBE AND MAIL (THE)		Montant: 1 135,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-06	20250806	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT ANNUEL - PERIODIQUES (2025-1580)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1580)	1 135,93 \$
No paiement: 172233		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 01484	Nom: GROUPE KLODA FOCUS INC		Montant: 1 954,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:	172233	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	01484	Nom:	GROUPE KLODA FOCUS INC	Montant:	1 954,58 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	------------------------	----------	-------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-28	1-53002-0	LOCATION - MACHINE A MOUSSE (2025-9231)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9231)	1 954,58 \$

No paiement:	172234	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	54 328,22 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	--------------	----------	--------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	660 403 040 817	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		224,68 \$
2025-07-31	693 702 717 373	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		4 040,63 \$
2025-08-01	642 403 089 384	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 222 536)	Francis Blondeau		241,12 \$
2025-08-06	694 602 602 013	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		640,17 \$
2025-08-01	660 403 040 816	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		7 673,69 \$
2025-07-30	653 203 059 172	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 851 382)	Francis Blondeau		103,23 \$
2025-08-05	647 803 071 799	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 019 929)	Francis Blondeau		31,58 \$
2025-07-30	646 903 077 011	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 744 141)	Francis Blondeau		291,45 \$
2025-08-04	639 703 092 358	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 017 742 303)	Francis Blondeau		132,80 \$
2025-08-04	631 603 114 449	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Francis Blondeau		1 464,70 \$
2025-08-04	628 903 125 093	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 665 720)	Francis Blondeau		41,62 \$
2025-07-31	619 903 140 173	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 842 874)	Francis Blondeau		890,88 \$
2025-07-31	688 302 879 040	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 773 623)	Francis Blondeau		106,78 \$
2025-08-04	631 603 114 539	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 841 132)	Francis Blondeau		468,41 \$
2025-07-31	693 702 717 374	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		276,44 \$
2025-08-05	692 802 785 970	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		30,73 \$
2025-07-31	690 102 841 893	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 256 186))	Francis Blondeau		360,75 \$
2025-08-01	689 202 860 835	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		94,49 \$
2025-08-01	660 403 040 818	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		36 827,06 \$
2025-08-01	664 003 310 500	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 727 314)	Francis Blondeau		92,80 \$
2025-08-01	664 003 310 679	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 927 925)	Francis Blondeau		180,47 \$
2025-08-01	688 302 880 102	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 057 350 876)	Francis Blondeau		36,40 \$
2025-08-04	664 003 311 105	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		42,03 \$
2025-08-04	647 803 070 530	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 063 262 693)	Francis Blondeau		35,31 \$

No paiement:	172235	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	50874	Nom:	LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. AVOCATS	Montant:	9 747,58 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	--	----------	-------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	1706032	SERVICES PROFESSIONNELS - LITIGE CONTRE CMQ - FRAIS DE DEFENSE STEPHANIE VERREAULT	Cassandra Comin Bergonzi		8 282,80 \$
2025-07-29	1706033	SERVICES PROFESSIONNELS - LITIGE CONTRE CMQ - FRAIS DE DEFENSE STEPHANIE VERREAULT	Amanda Jedrychowski		1 464,78 \$

No paiement:	172236	Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	53891	Nom:	LOUIS PAUL DUPUY	Montant:	107,55 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	------------------	----------	-----------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	20250804	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ VS MORCELLEMENT (SL2500761) LOT 2 355 930	Maxime Marquis		107,55 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		172237		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	95669	Nom:	MARCHE EMILY ET PHILIP DESMARAIS INC. (IGA LAURIER MAG8214)		Montant:	15,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-05-26	5502	ACHAT DE LAIT (2025-4517)						Véronique Guité	Mélissa Mercure en remplacement de \		15,77 \$	
No paiement:		172238		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	02312	Nom:	MARTECH INC		Montant:	445,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-29	209979	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-1453)						Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1453)		445,53 \$	
No paiement:		172239		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	50001	Nom:	PETITE CAISSE CENTRE DES LOISIRS (FRANCIS PEPIN)		Montant:	243,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	20250731	PETITE CAISSE CENTRE DES LOISIRS (FRANCIS PEPIN)						Sophie Abbott-Brown			243,45 \$	
No paiement:		172240		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	60685	Nom:	PETITE CAISSE - FONDS DE CAISSE AQUATIQUE		Montant:	200,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-04	20250804	PETITE CAISSE - FONDS DE CAISSE AQUATIQUE						Francis Blondeau			200,00 \$	
No paiement:		172241		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	60684	Nom:	PETITE CAISSE - FONDS DE CAISSE ÉVÉNEMENTS		Montant:	150,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-04	20250804	PETITE CAISSE - FONDS DE CAISSE ÉVÉNEMENT						Francis Blondeau			150,00 \$	
No paiement:		172242		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	95877	Nom:	PRINCESS AUTO		Montant:	51,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-24	1146075	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2025-6089)						Jean-François Blanchette	Louis-Philippe Landry (2025-6089)		51,67 \$	
No paiement:		172243		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	96374	Nom:	PRODUCTIONS ROCK N STONE INC		Montant:	3 449,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-27	20250727	SPECTACLE - SEB & JESS EN MODE FRANCO (2025-1569)						Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-1569)		3 449,25 \$	
No paiement:		172244		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	00064	Nom:	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL		Montant:	90 866,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-04	20250804	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS DE JUILLET 2025 PÉRIODES:						Maxime Marquis			90 866,48 \$	
No paiement:		172245		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	01125	Nom:	ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.		Montant:	788,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	061255367	FRAIS DE TÉLÉPHONE - NO. COMPTE 850528 (2025-9073)						Daniel Fortier	Daniel Fortier (2025-9073)		788,20 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172246		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00061	Nom: SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE		Montant: 10 602,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	20250804	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLEUS		Maxime Marquis		10 602,30 \$
No paiement: 172247		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00355	Nom: SEPAQ (SOCIETE DES ETABLISSEMENTS PLEIN AIR DU QUEBEC)		Montant: 303,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-02	36838632	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-4472)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-4472)	303,53 \$
No paiement: 172248		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00835	Nom: SERRES Y. G. PINSONNEAULT INC. (LES)		Montant: 500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731	LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION CONTRAT NO 25DDP11 - FOURNITURE DE PLANTES ANNUELLES		Stéphanie Fournier		500,00 \$
No paiement: 172249		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04468	Nom: SHERWIN WILLIAMS		Montant: 248,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-28	3890-5	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES - BILLES DE VERRE (2025-6261)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-6261)	248,35 \$
No paiement: 172250		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 95552	Nom: STAPLES CANADA ULC		Montant: 20,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-22	70631570	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2025-1504)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-1504)	20,54 \$
No paiement: 172251		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS		Montant: 3 086,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-16	35290023079	FRAIS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE (2025-1436, 2025-9091)		Mourad Basrir	Daniel Fortier (2025-1436), Mélissa Me	3 086,48 \$
No paiement: 172252		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON		Montant: 75,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	00004282/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 AVENUE OAK (2025-9046)		Daniel Fortier	Daniel Fortier (2025-9046)	75,74 \$
No paiement: 172255		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60688	Nom: 263 ELM INC.		Montant: 2 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	20250818	REMBOURSEMENT DE PERMIS - DEMANDE 2025-00797		Christopher Rogers		2 000,00 \$
No paiement: 172256		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60673	Nom: 6005438 CANADA INC. (DWB CONSULTANTS)		Montant: 1 552,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	F-26726	SERVICES PROFESSIONNELS - REMPLACEMENT ÉCLAIRAGE PARC PVM3 (2025-9277)		Toan-Anh La	Louis-Philippe Landry (2025-9277)	1 552,16 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172257		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada		Montant: 61,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-12	CA5PHX6U99SI	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2025-1592)		Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-1592)	91,58 \$
2025-07-31	CA51A2O0MUC	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE CA58Y2O0MUI (2025-1557)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-1557)	(92,11 \$)
2025-08-11	CA52KF0ZP206I	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (2025-1591)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1591)	62,04 \$
No paiement: 172258		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60687	Nom: BASTIEN HOURUGOU-VAULTIER		Montant: 200,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	20250801	ANIMATION MUSICAL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4569)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4569)	200,00 \$
No paiement: 172259		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 80,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-05	X015611000250805	FRAIS D'INTERNET POUR ROULOTTE DE L'AQUEDUC (555686889) (2025-9176)		Daniel Fortier	Daniel Fortier (2025-9176)	80,43 \$
No paiement: 172260		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 19,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-10	X011140074250810	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-672-2217) (2025-9063)		Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	19,95 \$
No paiement: 172261		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 53935	Nom: CIRCUIT QUEBECOIS PICKLEBALL		Montant: 3 046,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	18	ANIMATION CAMP DE JOUR - PICKLEBALL (2025-9264)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9264)	3 046,84 \$
No paiement: 172262		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00216	Nom: CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-LAMBERT		Montant: 3 040,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-08	1153	ANIMATION CAMP DE JOUR - PATINAGE ARTISTIQUE (2025-9265)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9265)	3 040,00 \$
No paiement: 172263		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00533	Nom: COUNTRY CLUB MONTREAL		Montant: 16 639,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	20250804	JOURNÉE DE GOLF DU CITOYEN 2025 (2025-4577)		Martin Latulippe	Martin Latulippe (2025-4577)	16 639,18 \$
No paiement: 172264		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00639	Nom: DATA CARTE CONCEPTS INC		Montant: 198,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-15	2025-1588	CARTOUCHE D'ENCRE - BIBLIOTHÈQUE (2025-1588)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1588)	198,68 \$
No paiement: 172265		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04139	Nom: DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.		Montant: 12 850,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	483531	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 JUILLET 2025 - BERNARD RODRIGUE (2023-9057)		Cassandra Comin Bergonzi	Jacques Des Ormeaux en remplaceme	898,24 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172265		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04139	Nom: DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.		Montant: 12 850,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	483537	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 JUILLET 2025 - 204 DES PYRÉNÉES - RÉOLUTION 2025-07-25		Cassandra Comin Bergonzi	Cassandra Comin Bergonzi (2025-9428	2 184,53 \$
2025-07-31	483525	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 JUILLET 2025 - CONSULTATIONS GÉNÉRALE (2025-9427)		Cassandra Comin Bergonzi	Cassandra Comin Bergonzi (2025-9427	9 319,01 \$
2025-07-31	483534	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 JUILLET 2025 - TRANSFERT D'UNE RUELL		Cassandra Comin Bergonzi	Sylvain Villeneuve (2024-9253)	448,40 \$
No paiement: 172266		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 02089	Nom: FAHEY ET ASSOCIES		Montant: 4 436,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-04	25-17119	SERVICES DE GRAPHISME POUR L'ÉLABORATION D'OUTILS DE COMMUNICATION SUR LES RÈGLEMENTS D'URBAN		Youki Cropas	François Pépin en remplacement de Cr	4 436,60 \$
No paiement: 172267		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03281	Nom: GROUPE BISSONNETTE INC		Montant: 1 196,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	183131	NETTOYANT POUT PAVEUSE (2025-1563)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1563)	1 196,59 \$
No paiement: 172268		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC		Montant: 3 591,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	637 003 362 273	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		443,91 \$
2025-08-13	639 703 098 890	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		210,68 \$
2025-08-15	637 903 108 814	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)		Maxime Marquis		631,16 \$
2025-08-20	690 102 856 491	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Maxime Marquis		1 745,25 \$
2025-08-15	664 903 030 023	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Maxime Marquis		109,97 \$
2025-08-11	656 803 051 373	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 664 855)		Francis Blondeau		35,31 \$
2025-08-14	617 203 155 521	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Maxime Marquis		62,75 \$
2025-08-20	692 802 798 722	FRAIS D'ELECTRICITE (299 118 657 640)		Maxime Marquis		69,98 \$
2025-08-15	670 303 013 102	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 095 464 150)		Maxime Marquis		245,64 \$
2025-08-14	672 102 999 611	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 110 310 537)		Francis Blondeau		37,04 \$
No paiement: 172269		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04261	Nom: IMPRIMERIE FOR INC		Montant: 796,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	20295	ACHAT D'ENVELOPPES (2025-1555)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-1555)	796,77 \$
No paiement: 172270		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 52585	Nom: IMPRIMERIE HEON & NADEAU		Montant: 5 115,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	49299	SERVICE D'IMPRESSION - MAGAZINE MUNICIPAL (2024-9284)		Josée Gaulin	Mélissa Mercure (2024-9284)	5 115,24 \$
No paiement: 172271		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 50866	Nom: INNOVISION + INC.		Montant: 19 910,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	122336	IMPARTITION DU PROCESSUS ÉLECTORAL - ÉLECTIONS 2025 (2025-9165)		Cassandra Comin Bergonzi	Jacques Des Ormeaux (2025-9165)	19 910,57 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172272		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 51859	Nom: INSTITUT NATIONAL DE LA PAIE		Montant: 431,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	2508-191509	RENOUVELLEMENT D'ADHESION PAIE - 1ER OCTOBRE 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2026 (2025-4563)		Maxime Marquis	Francis Blondeau (2025-4563)	431,15 \$
No paiement: 172273		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60681	Nom: INTER GENERACTION		Montant: 3 740,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-19	F-IG-2287	LOCATION DE JEUX ET ANIMATION - FETES DE SAINT-LAMBERT (2025-4492)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4492)	3 740,27 \$
No paiement: 172274		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05402	Nom: ltron		Montant: 2 421,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-12	53257	CONTRAT DE SERVICE POUR L'ORDINATEUR DE LECTURE DES COMPTEURS D'EAU (2025-9314)		Mathieu Rochette	Éric Painchaud (2025-9314)	2 421,82 \$
No paiement: 172275		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00173	Nom: MARCHE EMILY ET PHILIP DESMARAIS INC. (IGA VICTORIA MAG8210		Montant: 535,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-06	1582	ACHAT DE NOURRITURE - ÉVÉNEMENTS (2025-1577)		Sophie Abbott-Brown	Gabrielle Cartier en remplacement de (	535,51 \$
No paiement: 172276		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC		Montant: 250,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	210283	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-1597)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1597)	172,46 \$
2025-08-08	210220	PANNEAUX D'ALUMINIUM (2025-1550)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-1550)	77,61 \$
No paiement: 172277		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 02483	Nom: REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC		Montant: 175,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-02	KW-8D95B7	COTISATION: TRIMESTRIELLE EXIGIBLE POUR LA LICENCE DE CONSTRUCTEUR-PROPRIÉTAIRE (2025-4571)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-4571)	175,98 \$
No paiement: 172278		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 53930	Nom: PARALLELE 54 EXPERT-CONSEIL INC		Montant: 6 898,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	71504	SERVICES PROFESSIONNELS - RÉFECTION DE L'AVENUE D'ISÈRE ET DE LA RUE DE NAMUR (2025-9282)		Mathieu Rochette	Stéphanie Fournier en remplacement d	6 898,50 \$
No paiement: 172279		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 50096	Nom: PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE EDOUARD DAVIGNON)		Montant: 493,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	20250814	PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE EDOUARD DAVIGNON)		Dominique-Anne Soucie		493,85 \$
No paiement: 172280		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.		Montant: 5,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-09	590198171	SERVICE DE COURRIER (2025-9129)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-9129)	5,29 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172281		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00683	Nom: SANIVAC INC (9363-9888 QUEBEC INC)		Montant: 6 061,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	0001073918	SERVICE DE NETTOYAGE DES CONDUITS D'ÉGOUTS D'URGENCE - BOUL. HICKSON (2025-4565)		Nicolas Beaudoin	Éric Painchaud (2025-4565)	2 148,60 \$
2025-07-30	0001073861	SERVICE DE NETTOYAGE DES CONDUITS D'ÉGOUTS D'URGENCE - BOUL. HICKSON (2025-4565)		Nicolas Beaudoin	Éric Painchaud (2025-4565)	3 912,49 \$
No paiement: 172282		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04468	Nom: SHERWIN WILLIAMS		Montant: 43,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	4320-2	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-1548)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1548)	43,42 \$
No paiement: 172283		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05852	Nom: SOLMATECH INC.		Montant: 31 135,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-18	1030755	SERVICES PROFESSIONNELS - ÉVALUATION DES SOLUTIONS POUR UN TUYAY EXISTANT SOUS L'EMPATTEMENT		Mathieu Rochette	Éric Painchaud (2025-9293)	2 719,39 \$
2025-07-28	1030985	CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - RECONSTRUCTION DE L'AVENUE HICKSON/UNION (2025-9271)		Eric Painchaud	Stéphanie Fournier en remplacement d	25 250,06 \$
2025-08-07	1031149	CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - RECONSTRUCTION DE BORDURES ET DE TROTTOIRS (2025-9233)		Nicolas Beaudoin	Éric Painchaud (2025-9233)	3 166,13 \$
No paiement: 172284		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 59130	Nom: STUDIO DANSE C		Montant: 6 800,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	2025-002	ANIMATION CAMP DE JOUR - BALET/CONTEMPORAIN/STREET JAZZ (2025-9247)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9247)	6 800,00 \$
No paiement: 172285		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03582	Nom: TECHNIPARC		Montant: 5 517,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-27	2025-101469	VOIR CÉRDIT 2025-101554		Yannick Nantel		2 938,35 \$
2025-08-05	2025-101554	VOIR FACTURE 2025-101469		Yannick Nantel		(2 938,35 \$)
2025-08-13	2025-101555	ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS NATURELS - PRINTEMPS (2025-9103)		Yannick Nantel	Éric Painchaud (2025-9103)	2 758,71 \$
2025-08-13	2025-101556	ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS NATURELS - ÉTÉ (2025-9103)		Yannick Nantel	Éric Painchaud (2025-9103)	2 758,71 \$
No paiement: 172286		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS		Montant: 2 026,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-16	35290023080	FRAIS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE (2025-9091)		Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9091)	2 026,92 \$
No paiement: 172287		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 95671	Nom: TRAINS-TRAINS INC.		Montant: 2 663,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-24	2242	LOCATION DE TRAIN POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT - SOLDE (2025-1189)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-1189)	2 663,11 \$
No paiement: 172288		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON		Montant: 51,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-15	00018821/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 6 BOUL. DESAULNIERS (2025-9046)		Daniel Fortier	Daniel Fortier (2025-9046)	51,63 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: 172289		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 53892	Nom: VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE	Montant: 25,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-22	5FD000161	ACHAT DE LIVRES (2025-1583)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1583)	25,70 \$
No paiement: 172290		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 53910	Nom: VIOLON UP (EVE SEVIGNY)	Montant: 1 235,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-26	20250726	SPECTACLE - VIOLON/ VOIX SUR ÉCHASSES ET CHAT CORDÉON - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4504)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4504)	1 235,98 \$
No paiement: S25309		Date: 2025-08-01	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant: 16 328,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-08	20250508-SA	LOCATION MENSUELLE JUIN À DÉCEMBRE 2025 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA - SERVICES ADMINISTRATIF		Jacques Des Ormeaux	Stéphanie Fournier en remplacement d	10 344,50 \$
2025-05-08	20250508-U	LOCATION MENSUELLE JUIN À DÉCEMBRE 2025 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA - URBANISME (2022-9123)		Jacques Des Ormeaux	Stéphanie Fournier en remplacement d	5 984,45 \$
No paiement: S25434		Date: 2025-08-05	Référence Fourn.: 00549	Nom: A ET JL BOURGEOIS LTEE	Montant: 652 077,74 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-07	72338	RECONSTRUCTION DE L'AVENUE HICKSON / L'UNION - DÉCOMPTE 1 (2025-9245)		Sylvain Villeneuve	Stéphanie Fournier en remplacement d	652 077,74 \$
No paiement: S25436		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 53938	Nom: 9184-3771 QUEBEC INC (GROUPE ALLIANCE)	Montant: 24 495,87 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-27	25-194	ACHAT DE REMORQUES (2025-1342)		Louis-Philippe Landry	Sylvain Villeneuve (2025-1342)	11 507,28 \$
2025-05-27	25-193	ACHAT DE REMORQUES (2025-1342)		Louis-Philippe Landry	Sylvain Villeneuve (2025-1342)	12 730,61 \$
2025-05-30	25-193-1	IMMATRICULATION - REMORQUES (2025-6858)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-6858)	128,99 \$
2025-05-30	25-194-1	IMMATRICULATION - REMORQUES (2025-6858)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-6858)	128,99 \$
No paiement: S25437		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 95486	Nom: EMPORTE-MOI (CAFE DE LA GARE) (CARTE DE CREDIT)	Montant: 272,04 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-06	4571	BOÎTE À LUNCH - RENCONTRE (2025-4414)		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2025-4414)	272,04 \$
No paiement: S25438		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96470	Nom: 9386-0120 QUEBEC INC	Montant: 556,48 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-30	1060022-0000543755	LEVEE DE CONTENEUR DE VERRE (2025-9024)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2025-9024)	556,48 \$
No paiement: S25439		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC	Montant: 449,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	441410	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (2025-1539)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1539)	449,30 \$
No paiement: S25440		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00458	Nom: ASPHALTE ST-HUBERT INC	Montant: 6 086,89 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25440		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00458	Nom: ASPHALTE ST-HUBERT INC		Montant: 6 086,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-22	A-005096	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	956,87 \$
2025-07-21	A-005095	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	743,43 \$
2025-07-31	A-005093	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	366,84 \$
2025-07-23	A-005097	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	958,05 \$
2025-07-29	A-005089	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	737,34 \$
2025-07-24	A-005098	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	1 110,82 \$
2025-07-28	A-005071	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	596,86 \$
2025-07-30	A-005091	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	616,68 \$
No paiement: S25441		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS		Montant: 5 204,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-10	441735	SERVICES PROFESSIONNELS - DROIT DU TRAVAIL - RH (2025-9031)		Véronique Guité	Sylvain Villeneuve (2025-9031)	5 204,28 \$
No paiement: S25442		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05264	Nom: BERARD TREMBLAY INC.		Montant: 2 242,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-04-25	91288	SERVICES PROFESSIONNELS - ARPENTEUR GÉOMÈTRE - 349 RUE RIVERSIDE (2025-9244)		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2025-9244)	2 242,01 \$
No paiement: S25443		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 02796	Nom: CHAMPLAIN METAL (2001) INC		Montant: 1 187,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-04-10	84974	DÉPÔT - PARTITION DE TOILETTE - CHALET HOUDE (2025-1252)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-1252)	1 187,33 \$
No paiement: S25444		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 53957	Nom: CLE EN MAIN INFORMATIQUE		Montant: 1 959,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	224883	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE (2025-1529)		Mourad Basrir	MOURAD BASRIR (2025-1529)	444,12 \$
2025-07-29	224882	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE (2025-1499)		Mourad Basrir	Daniel Fortier (2025-1499)	488,41 \$
2025-06-23	224812	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE (2025-1492)		Mourad Basrir	Daniel Fortier (2025-1492)	1 027,25 \$
No paiement: S25445		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04767	Nom: COMAQ		Montant: 1 148,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-03-10	F51509	INSCRIPTION AUX ASSISES ANNUELLES - MÉLISSA MERCURE (2025-4175)		Sylvain Villeneuve	Mélissa Mercure (2025-4175)	1 148,60 \$
No paiement: S25446		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC		Montant: 225,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-23	2025 18055817	PIERRE CONCASSÉE (2025-9298)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2025-9298)	225,17 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25447		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05948	Nom: CONSTRUCTION RICHELIEU INC.	Montant: 449 667,67 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	4244	RECONSTRUCTION DU CHALET ET DE LA PISCINE ALEXANDRA - DECOMPTE #3 (2025-9179)		Sylvain Villeneuve	Stéphanie Fournier en remplacement d	449 667,67 \$
No paiement: S25448		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96360	Nom: DE PAILLETES ET D'ESPOIR INC	Montant: 2 874,38 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-02-11	2025-H-24	ANIMATION DE BINGO - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4546)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-4546)	2 874,38 \$
No paiement: S25449		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96073	Nom: DIFFUSION FAR INC	Montant: 10 252,90 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-10	FAC-2025136	DÉPÔT - ANIMATION POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-9321)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-9321)	7 447,51 \$
2025-07-28	FAC-2025169	DÉPÔT - ANIMATION POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-9321)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-9321)	2 805,39 \$
No paiement: S25450		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 59278	Nom: DIREKTION 360 (INDUKTION)	Montant: 4 236,83 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-31	MTL-8538	SERVICES PROFESSIONNELS - INGENIERIE ELECTRIQUE - IMPLANTATION BIXI (2025-9107)		Toan-Anh La	Éric Painchaud (2025-9107)	4 236,83 \$
No paiement: S25451		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 59083	Nom: ELITE MEDIC INC.	Montant: 252,75 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	8537	ACHAT MATERIEL DE PREMIERS SOINS (2025-1559)		Véronique Guité	Mélissa Mercure en remplacement de \	252,75 \$
No paiement: S25452		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96461	Nom: ENTRETIEN MANA INC	Montant: 5 736,10 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	5289	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER - BIBLIOTHÈQUE - JUILLET 2025 (2024-9309)		Louis-Philippe Landry	Jacques Des Ormeaux en remplaceme	5 736,10 \$
No paiement: S25453		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 53953	Nom: F.D. MAINTENANCE 2011 INC	Montant: 4 936,26 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-01	5895	ENTRETIEN MENAGER - 31-35 FORT - JUILLET 2025 (2025-9102)		Yannick Raymond	Jacques Des Ormeaux en remplaceme	4 936,26 \$
No paiement: S25454		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03651	Nom: FILMS CRITERION (LES)	Montant: 3 558,48 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-11	465438	PRESENTATION DU FILM - FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU ET UN FILM MINECRAFT (2025-4129)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-4129)	3 558,48 \$
No paiement: S25455		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03870	Nom: FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	Montant: 11 016,87 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	20250804	REMISES DU 15 JUIN 2025 AU 26 JUILLET 2025 - REFERENCE NO 25965		Maxime Marquis		11 016,87 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25456		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 38 154,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-30	N60001720858	COLLECTE DES RESIDUS VERTS (2025-9042)		Marie-Eve Ferland	Stéphanie Fournier en remplacement d	12 295,80 \$
2025-05-31	N60001720329	COLLECTES - MATIÈRES ORGANIQUES - JUIN 2025 (2025-9037)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplaceme	25 858,28 \$
No paiement: S25457		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.		Montant: 208,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	03P177721	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9191)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-9191)	88,88 \$
2025-07-30	03P177701	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9191)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-9191)	119,21 \$
No paiement: S25458		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC		Montant: 733,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-15	CW33172092	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	69,30 \$
2025-07-15	CW33171935	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	41,99 \$
2025-07-16	CW33173706	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	52,44 \$
2025-07-22	CW33182599	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	275,57 \$
2025-07-22	CW33182005	ACHAT DE MULTIMEDIAS (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	165,40 \$
2025-07-18	CW33177511	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	129,06 \$
No paiement: S25459		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04825	Nom: GROUPE V (V COURRIER)		Montant: 27,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-13	104348	SERVICE DE COURRIER (2025-4520)		Véronique Guité	Mélissa Mercure en remplacement de \	27,29 \$
No paiement: S25460		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96060	Nom: IMAGENEXX INC		Montant: 8 481,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	2094	NUMÉRISATION D'ARCHIVES - URBANISME (2024-9298)		Cassandra Comin Bergonzi	Stéphanie Fournier en remplacement d	8 481,39 \$
No paiement: S25461		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04579	Nom: INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)		Montant: 258,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	285216	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-1549)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1549)	258,38 \$
No paiement: S25462		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96422	Nom: JACQUES FRENETTE		Montant: 603,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-28	107	PRISE DE PHOTOS - PISCINE - CAMP DE JOUR ET TRAVAUX PUBLICS (2025-9426)		Josée Gaulin	Josée Gaulin (2025-9426)	603,62 \$
No paiement: S25463		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 95715	Nom: JEANSONNE AVOCATS INC		Montant: 413,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	10537	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS POUR LA PERIODE SE TERMINANT AU 31 JUILLET 2025 - DOSSIER 2049-1 - E		Cassandra Comin Bergonzi		413,91 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25464		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	96012	Nom:	KATE BATTLE		Montant:	200,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-24	2512	ATELIER - ART POSTAL (ÉTAMPES) (2025-4286)						Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-4286)		200,00 \$	
No paiement:		S25465		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	05067	Nom:	LAUDIOM INC.		Montant:	1 149,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-25	26079	SERVICES TECHNICIEN EN SONORISATION ET ÉCLAIRAGE (2025-9128)						Sophie Abbott-Brown	Jacques Des Ormeaux (2025-9128)		1 149,75 \$	
No paiement:		S25466		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)		Montant:	600,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-10	44355	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2025-9062)						Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9062)		320,77 \$	
2025-07-10	157580	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2025-9062)						Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9062)		279,38 \$	
No paiement:		S25467		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	04101	Nom:	LIBRAIRIE ALIRE		Montant:	7 022,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-23	201144	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		1 809,67 \$	
2025-07-22	201119	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS LIVRES NUMERIQUES / AUDIONUMERIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		115,47 \$	
2025-07-22	201111	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		1 768,23 \$	
2025-07-23	201142	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		1 536,12 \$	
2025-07-23	201145	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS LIVRES NUMERIQUES / AUDIONUMERIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		153,83 \$	
2025-07-22	201118	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		114,47 \$	
2025-07-23	201143	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS LIVRES NUMERIQUES / AUDIONUMERIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		130,57 \$	
2025-07-22	201112	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS LIVRES NUMERIQUES / AUDIONUMERIQUES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		150,30 \$	
2025-07-22	201117	ACHAT DE LIVRES (2025-9164)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9164)		1 244,03 \$	
No paiement:		S25468		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	04119	Nom:	LIBRAIRIE LE FURETEUR		Montant:	1 761,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-22	209572	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		729,86 \$	
2025-07-22	209567	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		535,16 \$	
2025-07-22	209568	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		170,57 \$	
2025-07-22	209569	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		101,54 \$	
2025-07-22	209570	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		28,30 \$	
2025-07-22	209573	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		180,29 \$	
2025-07-22	209571	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d		15,74 \$	
No paiement:		S25469		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	01258	Nom:	LIBRAIRIE RENAUD BRAY		Montant:	929,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-21	CW33180357	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)		249,59 \$	
2025-06-04	CWQ33112379	ACHAT DE MULTIMEDIAS (2025-1582)						Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1582)		26,20 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25469		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY		Montant: 929,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-21	CWQ33180532	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	77,49 \$
2025-07-21	CWQ33180042	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	85,94 \$
2025-07-21	CW33181200	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	77,54 \$
2025-07-21	CW33180031	LOCATION DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	38,80 \$
2025-07-21	CW33180531	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	312,24 \$
2025-07-25	CWQ33187019	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	26,20 \$
2025-07-17	CW33175299	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	35,65 \$
No paiement: S25470		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC		Montant: 531,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	1082831	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	196,24 \$
2025-07-24	1082195	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Philippe Verrucci	Éric Painchaud (2023-9008)	196,24 \$
2025-07-31	1082830	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	24,37 \$
2025-07-31	1082829	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
2025-07-24	1082194	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Philippe Verrucci	Éric Painchaud (2023-9008)	24,37 \$
2025-07-24	1082193	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Philippe Verrucci	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
No paiement: S25471		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE		Montant: 2 325,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	208973	PAILLIS AIRES DE JEUX (2025-9181)		Yannick Nantel	Louis-Philippe Landry (2025-9181)	2 325,96 \$
No paiement: S25472		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 60396	Nom: MAZOUT G. BELANGER		Montant: 15 533,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-22	01992175	ACHAT DE DIESEL (2025-9209)		Louis-Philippe Landry	Stéphanie Fournier en remplacement d	15 533,36 \$
No paiement: S25473		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.		Montant: 172,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	37603	APPEL DE SERVICE - GUÊPE (2025-6909)		Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6909)	172,46 \$
No paiement: S25474		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 95912	Nom: MINISTERE ENIRONNEMENT ET LUTTE CHANGEMENTS CLIMATIQUES		Montant: 9 703,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-14	TR-0175326-00001	TRACABILITE DES SOLS - PROJET DE BORDURES ET TROTTOIRS (2025-9234)		Nicolas Beaudoin	Stéphanie Fournier en remplacement d	2 006,54 \$
2025-07-14	TR-0178798-00001	TRACABILITE DES SOLS - PROJET KICKSON / UNION (2025-9234)		Nicolas Beaudoin	Stéphanie Fournier en remplacement d	7 696,58 \$
No paiement: S25475		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00023	Nom: NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.		Montant: 710,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-07	2507077	SERVICES DE FORESTERIE URBAINE - EXPERTISES D'ARBRES - PROJET HICKSON/UNION (2025-9268)		Nicolas Beaudoin	Éric Painchaud (2025-9268)	710,12 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25476		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	03800	Nom:	NOS VOIX NOS VISAGES		Montant:	21 663,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-12	20250712	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-9251)						Dominique-Anne Soucie		Sylvain Villeneuve (2025-9251)	10 014,00 \$	
2025-07-21	20250721	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-9251)						Dominique-Anne Soucie		Sylvain Villeneuve (2025-9251)	11 649,00 \$	
No paiement:		S25477		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	96076	Nom:	ORZ CERAMIQUE		Montant:	19 177,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-06	23274	RÉPARATION DE LA CÉRAMIQUE PISCINE INTÉRIEURE ET VESTIAIRE (2025-9184)						Eric Painchaud		Éric Painchaud (2025-9184)	19 177,83 \$	
No paiement:		S25478		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	03135	Nom:	PEP CONCEPT INC		Montant:	2 270,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-10	34802	ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL - CAMP DE JOUR (2025-1389)						Dominique-Anne Soucie		Éric Painchaud (2025-1389)	1 845,86 \$	
2025-06-25	34769	ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL (2025-1389)						Marie-Eve Ferland		Éric Painchaud (2025-1389)	424,61 \$	
No paiement:		S25479		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	96171	Nom:	LAURENCE PILON DESIGN INC		Montant:	5 354,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-30	INV-000979	SERVICE DE GRAPHISME - MAGAZINE MUNICIPAL (2024-9286)						Josée Gaulin		Catherine Langevin (2024-9286)	1 784,99 \$	
2025-07-02	INV-000955B	SERVICE DE GRAPHISME - MAGAZINE MUNICIPAL (2024-9286)						Josée Gaulin		Catherine Langevin (2024-9286)	1 784,99 \$	
2025-07-02	INV-000956B	SERVICE DE GRAPHISME - MAGAZINE MUNICIPAL (2024-9286)						Josée Gaulin		Catherine Langevin (2024-9286)	1 784,99 \$	
No paiement:		S25480		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	50007	Nom:	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)		Montant:	836,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-02	94000053454	ENVELOPPE PREPAYEE COMMERCIALES XPRESSPOST CERTIFIE (2025-4541)						Francis Blondeau		Francis Blondeau (2025-4541)	836,79 \$	
No paiement:		S25481		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	05586	Nom:	PRECICOM TECHNOLOGIES INC.		Montant:	5 748,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-31	61058	ACHAT DE LICENCE INFORMATIQUE - HACKTRAP (2025-9211)						Daniel Fortier		Daniel Fortier (2025-9211)	5 748,75 \$	
No paiement:		S25482		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	54606	Nom:	CENTRE D'ART DE PREVILLE		Montant:	1 558,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-06-30	2025-053	SERVICES PROFESSIONNELS - RENCONTRES CRÉATIVES - BIBLIOTHÈQUE - JUIN 2025 (2025-1538)						Elizabeth Jacques		Martin Latulippe (2025-1538)	1 558,00 \$	
No paiement:		S25483		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	53933	Nom:	PRODUCTIONS PRESTIGO (4382013 CANADA INC.)		Montant:	2 874,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-07	20250807	SPECTACLE - SHERLOCONTE (2025-4344)						Sophie Abbott-Brown		Sophie Abott-Brown (2025-4344)	2 874,38 \$	
No paiement:		S25484		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	52248	Nom:	PROMOTIONS ZONE (LES)		Montant:	2 449,40 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25484		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 52248	Nom: PROMOTIONS ZONE (LES)		Montant: 2 449,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-10	Z117722	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR - 10 JUILLET 2025 (2025-1428)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1428)	804,09 \$
2025-07-31	Z117713	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR - 31 JUILLET 2025 (2025-1428)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1428)	1 645,31 \$
No paiement: S25485		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.		Montant: 909,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	Q2188529	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - JUILLET 2025 (2025-9079)		Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9079)	909,67 \$
No paiement: S25486		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03756	Nom: REAL HUOT INC		Montant: 2 318,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-25	5623797	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2025-1513)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1513)	2 318,31 \$
No paiement: S25487		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96075	Nom: RELAIS EXPERT ENQUETE ET MEDIATION INC		Montant: 5 031,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-14	3481	SERVICES PROFESSIONNELS- ENQUÊTE ET MÉDIATION (2025-9258)		Véronique Guité	Veronique Guité (2025-9258)	5 031,94 \$
No paiement: S25488		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD		Montant: 2 366,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	41460-14631031	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2025-6910)		Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6910)	7,04 \$
2025-07-24	41460-14616371	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN PISCINE (2025-4547)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4547)	115,29 \$
2025-07-11	41460-14597821	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2025-6846)		Yannick Nantel	Éric Valotaire (2025-6846)	978,04 \$
2025-07-15	41460-14605691	ACHAT DE MATERIEL - VOIRIE (2025-6846)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-6846)	437,41 \$
2025-07-28	41460-14618761	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN BÂTIMENTS (2025-4547)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4547)	193,84 \$
2025-07-14	41460-14603501	ACHAT DE MATERIEL - VOIRIE (2025-6846)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-6846)	634,82 \$
No paiement: S25489		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05473	Nom: RONA INC.		Montant: 260,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-05	43020-13781821	ACHAT DE MATERIEL - VOIRIE (2025-6617)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-6617)	131,43 \$
2025-07-25	43020-13769411	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2025-6090)		Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-6090)	103,34 \$
2025-07-30	43020-13774211	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-6616)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-6616)	26,15 \$
No paiement: S25490		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 53903	Nom: ROSE BLOC INC		Montant: 777,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-03	1081	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-4525)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-4525)	777,23 \$
No paiement: S25491		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05397	Nom: SANIBERT		Montant: 119,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25491		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05397	Nom: SANIBERT		Montant: 119,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	351074377	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2025-9050)		Yannick Nantel	Sophie Abbott-Brown (2025-9050)	119,03 \$
No paiement: S25492		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 96282	Nom: SERVICE CLIMATECH (9367-4976 QUEBEC INC)		Montant: 1 090,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	AS004752	APPEL DE SERVICE - 325 RUE GOLF (2025-9296)		Yannick Raymond	Gabrielle Cartier en remplacement de (	229,95 \$
2025-07-31	AS004800	SERVICE DE FRIGORISTE (2025-9296)		Yannick Raymond	Gabrielle Cartier en remplacement de (	860,72 \$
No paiement: S25493		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00290	Nom: SIGNAL SERVICES INC		Montant: 192,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	140861	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-1537)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1537)	192,01 \$
No paiement: S25494		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 05773	Nom: STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.		Montant: 35,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	44656	ACHAT DE PROPANE (2025-4556)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-4556)	35,76 \$
No paiement: S25495		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 52146	Nom: SYLVAIN GAGNON		Montant: 1 494,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-08	522	SERVICE DE WEB DIFFUSION - SEANCE DU CONSEIL - 07 JUILLET 2025 (2025-9213)		Sylvain Villeneuve	Jacques Des Ormeaux (2025-9213)	1 494,68 \$
No paiement: S25496		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 00062	Nom: SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306		Montant: 13 327,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	20250804	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS		Maxime Marquis		13 327,83 \$
No paiement: S25497		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP		Montant: 266,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	16919787-00	ACAHT DE GANTS (2025-1573)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1573)	266,97 \$
No paiement: S25498		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 03710	Nom: TESSIER RECREO-PARC INC		Montant: 1 447,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	39,527	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2025-6326)		Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6326)	1 447,54 \$
No paiement: S25499		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 95458	Nom: TEXPRIM		Montant: 75,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-01	2537	IMPRESSION DE CARTES D'AFFAIRE (2025-1469)		Sylvain Villeneuve	Sylvain Villeneuve (2025-1469)	75,28 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25500		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 04207	Nom: UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC	Montant: 34 180,05 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-16	190102	FRAIS DE PARTICIPATION A LA MUTUELLE DE PREVENTION SST - FINALE 2024 ET INITIALE 2025 (2025-4518)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2025-4518)	34 180,05 \$
No paiement: S25501		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 02129	Nom: WILSON ET LAFLEUR INC.	Montant: 172,73 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-28	747228	LIVRE LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES (2025-1553)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-1553)	172,73 \$
2025-07-28	747219C	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 747219 (2025-1553)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-1553)	(223,02 \$)
2025-07-28	747219	VOIR CRÉDIT 747219C (2025-1553)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-1553)	223,02 \$
No paiement: S25502		Date: 2025-08-13	Référence Fourn.: 01806	Nom: WOLSELEY CANADA INC	Montant: 1 003,31 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	3983728	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN PISCINE (2025-6212)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-6212)	401,14 \$
2025-07-24	3983729	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN PISCINE (2025-6212)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-6212)	41,74 \$
2025-07-29	3987229	ACHAT DE MATERIEL - 81 HOOPER (2025-6212)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-6212)	560,43 \$
No paiement: S25503		Date: 2025-08-20	Référence Fourn.: 01598	Nom: GROUPE JUSTE POUR DIVERTIR INC	Montant: 3 161,82 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20	20250822_2	ANIMATION - KING MELROSE (2025-4218)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4218)	3 161,82 \$
No paiement: S25504		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 59552	Nom: 9230-2983 QUEBEC INC/ PRODUCTIONS LA PETITE POMME	Montant: 12 647,31 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-04-04	2025-08	SPECTACLE - MARTIN LEVAC PHIL COLLINS & GENESIS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4227)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4227)	12 647,31 \$
No paiement: S25505		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 95486	Nom: EMPORTE-MOI (CAFE DE LA GARE) (CARTE DE CREDIT)	Montant: 276,57 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-03	4676	BOÎTE À LUNCH - RENCONTRE (2025-4514)		Sylvain Villeneuve	Sylvain Villeneuve (2025-4514)	276,57 \$
No paiement: S25506		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60417	Nom: ABRIS CRYSTAL INC	Montant: 10 631,75 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-03-02	F2987	LOCATION DES TENTES POUR SAINT-LAMBERT EN FÊTES - PAIEMENT EN 2 VERSEMENTS (DÉPÔT ET SOLDE) (202		Martin Latulippe	Sylvain Villeneuve en remplacement de	8 487,46 \$
2025-07-28	F2987-1	LOCATION DES TENTES POUR SAINT-LAMBERT EN FÊTES - VERSEMENTS 2 (2025-9153)		Sophie Abbott-Brown	Sylvain Villeneuve en remplacement de	2 144,29 \$
No paiement: S25507		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04607	Nom: AGREBEC INC	Montant: 1 678,64 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	29560	ACHAT DE SABLE (2025-6911)		Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6911)	1 678,64 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25508		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 96157	Nom: ANIMATION KATAG		Montant: 1 955,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-15	8832	ANIMATION KATAG - CAMP DE JOUR (2025-9249)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9249)	1 955,00 \$
No paiement: S25509		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 52111	Nom: ANIMATION RICHARD LACROIX		Montant: 2 321,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-24	6505-2	ANIMATION SUR ÉCHASSES COLORÉE ET LUMINEUSE EN SOIRÉE- FETES DE SAINT-LAMBERT (2025-4530)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4530)	2 321,93 \$
No paiement: S25510		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC		Montant: 2 127,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-12	85826	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2025-9025)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9025)	2 127,04 \$
No paiement: S25511		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00458	Nom: ASPHALTE ST-HUBERT INC		Montant: 5 818,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	A-005117	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	472,87 \$
2025-08-05	A-005125	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	808,83 \$
2025-07-31	DA-000239	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET ASPHALTE (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	1 203,97 \$
2025-08-13	A-005177	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Louis-Philippe Landry	Stéphanie Fournier en remplacement d	693,97 \$
2025-08-14	A-005155	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Louis-Philippe Landry	Stéphanie Fournier en remplacement d	367,12 \$
2025-08-06	A-005134	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	800,54 \$
2025-08-07	A-005144	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Eric Valotaire	Stéphanie Fournier en remplacement d	626,43 \$
2025-08-11	A-005162	ASPHALTE ROUTIER (2025-9093)		Louis-Philippe Landry	Stéphanie Fournier en remplacement d	844,37 \$
No paiement: S25512		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 95422	Nom: ATRACKTIV		Montant: 4 558,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-07	1643	LOCATION D'UN MUR MUSICAL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4345)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4345)	4 558,76 \$
No paiement: S25513		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05350	Nom: BATTERIES LAPRAIRIE		Montant: 411,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-05	B113491	ACHAT DE MATERIEL - TRAVAUX PUBLICS (2025-7043)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7043)	169,93 \$
2025-08-05	B113492	ACHAT DE MATERIEL - TRAVAUX PUBLICS (2025-7043)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7043)	241,29 \$
No paiement: S25514		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS		Montant: 5 317,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-08	442499	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE APPEL (2025-9097)		Cassandra Comin Bergonzi	Jacques Des Ormeaux (2025-9097)	2 039,37 \$
2025-07-31	442392	SERVICES PROFESSIONNELS - DROIT DU TRAVAIL - RH (2025-9031)		Véronique Guité	Sylvain Villeneuve (2025-9031)	3 277,94 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25515		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04923	Nom: BIBLIO RPL LTEE		Montant: 2 535,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	0085-41488	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2025-9123)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-9123)	2 535,66 \$
No paiement: S25516		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 02116	Nom: BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC		Montant: 919,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	O106-FV0022663	EXAMEN PRE EMPLOI (2025-9028)		Véronique Guité	Veronique Guité (2025-9028)	459,90 \$
2025-08-07	O106-FV0021870	EXAMEN PRE EMPLOI (2025-9028)		Véronique Guité	Veronique Guité (2025-9028)	459,90 \$
No paiement: S25517		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04201	Nom: CANADIAN NATIONAL		Montant: 18 936,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-15	91799462	SERVICES PROFESSIONNELS - SURVEILLANCE GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX.- HICKSON ET BOUL. UNION (2025-9123)		Nicolas Beaudoin	Sylvain Villeneuve (2025-9311)	18 936,38 \$
No paiement: S25518		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 54606	Nom: CENTRE D'ART DE PREVILLE		Montant: 1 850,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	2025-042	ACTIVITÉ DE MÉDIATION CULTURELLE, PRESTATION PIANO PUBLIC ET ACTIVITÉ DJEMBE - FÊTES DE SAINT-LAME		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-4503)	1 850,00 \$
No paiement: S25519		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00077	Nom: CIE LORRAINE WALKER ENR		Montant: 250,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-28	524606	ANIMATION COURS DE DANSE EN LIGNE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4122)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-4122)	250,00 \$
No paiement: S25520		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00379	Nom: CIME HAUT-RICHELIEU		Montant: 10 200,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-12	3060	ANIMATION CAMP DE JOUR - MONT SAINT-GRÉGOIRE (2025-9254)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9254)	10 200,00 \$
No paiement: S25521		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 95582	Nom: COMMERES INC.		Montant: 684,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-30	S-1951	SERVICE DE REDACTION (2025-9052)		Josée Gaulin	Catherine Langevin (2025-9052)	684,10 \$
No paiement: S25522		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 01137	Nom: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE		Montant: 3 775,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-16	32	PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4468)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-4468)	500,00 \$
2025-08-15	35	ANIMATION CAMP DE JOUR - MUSIQUE (2025-9250)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9250)	3 275,00 \$
No paiement: S25523		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC		Montant: 456,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	2025 18062266	PIERRE CONCASSÉE (2025-9298)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9298)	227,38 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25523	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	456,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-05	2025 18059053	PIERRE CONCASSÉE (2025-9298)				Eric Valotaire		Éric Painchaud (2025-9298)		229,04 \$
No paiement:		S25524	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	58260	Nom:	CREATIONS MILSUITE FX INC.	Montant:	4 667,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-06	1,080	ANIMATION CAMP DE JOUR - EFFETS SPECIAUX (2025-9253)				Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2025-9253)		4 667,99 \$
No paiement:		S25525	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96073	Nom:	DIFFUSION FAR INC	Montant:	10 879,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-24	FAC-2025137	ANIMATION POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT - 2E VERÈSEMENT (2025-9321)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abott-Brown (2025-9321)		8 068,37 \$
2025-07-28	FAC-2025174	ANIMATION POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT - 2E VERÈSEMENT (2025-9321)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abbott-Brown (2025-9321)		2 811,14 \$
No paiement:		S25526	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	95905	Nom:	DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	Montant:	24,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-06	204-19462	18L D'EAU DE SOURCE (2025-9019)				Mélicsa Mercure		Mélicsa Mercure (2025-9019)		24,00 \$
No paiement:		S25527	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04490	Nom:	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant:	1 237,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-13	148475	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2025-1601)				Yannick Nantel		Yannick Nantel (2025-1601)		1 237,13 \$
No paiement:		S25528	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	00377	Nom:	ECOLE DE GOLF L'OISELET	Montant:	4 397,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-10	G-110825	ANIMATION CAMP DE JOUR - GOLF (2025-9260)				Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2025-9260)		4 397,79 \$
No paiement:		S25529	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	01566	Nom:	EDUCAZOO INC	Montant:	6 536,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-04	17843	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-9236)				Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2025-9236)		2 138,54 \$
2025-07-21	17842	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-9236)				Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2025-9236)		4 397,79 \$
No paiement:		S25530	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT LTEE	Montant:	2 702,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-04	FC00670645	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE (2024-2093)				Louis-Philippe Landry		Éric Carignan (2024-2093)		2 118,42 \$
2025-08-04	FC00670662	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE (2025-7042)				Yannick Raymond		Yannick Raymond (2025-7042)		584,47 \$
No paiement:		S25531	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04453	Nom:	ELECTROMEGA LTEE	Montant:	373,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25531	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04453	Nom:	ELECTROMEGA LTEE	Montant:	373,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-21	INV26R-10443	RÉPARATION FEUX DE CIRCULATION (2025-4551)					Louis-Philippe Landry	Yannick Raymond (2025-4551)		373,67 \$
No paiement:		S25532	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96327	Nom:	EMULSIONS BOURGET INC	Montant:	2 773,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	9214	ÉMULSIONS DE BITUME (2025-9205)					Eric Valotaire	Louis-Philippe Landry (2025-9205)		2 773,74 \$
No paiement:		S25533	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	00041	Nom:	ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant:	192,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-08	67410	AFFICHE COROPLAST - PREMIERS SOINS (2025-4550)					Sophie Abbott-Brown	Gabrielle Cartier en remplacement de (		114,41 \$
2025-08-12	67440	AUTOCOLLANT - LOGO DE LA VILLE (2025-1585)					Eric Valotaire			Éric Valotaire (2025-1585)
No paiement:		S25534	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96066	Nom:	ENTRETIEN 4M INC.	Montant:	1 759,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-01	135908	ENTRETIEN MENAGER AU 2035 AVENUE VICTORIA - AOÛT 2025 (2024-9295)					Yannick Raymond	Vasco Morgado (2024-9295)		1 759,21 \$
No paiement:		S25535	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	05892	Nom:	EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	Montant:	113,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-06	IN12700519	LOCATION/REMPLISSAGE BONBONNES GAZ DIVERS (2025-9021)					Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9021)		113,42 \$
No paiement:		S25536	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	03428	Nom:	ESSA-TECH INC	Montant:	846,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	058429	PRELEVEMENTS D'ECHANTILLONS - DIVERSES RUES - AVRIL À JUILLET 2025 (2025-4561)					Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-4561)		846,22 \$
No paiement:		S25537	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	03061	Nom:	FAUTEUX MINI-MOTEUR INC	Montant:	43,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-18	P142064	VOIR CRÉDIT P142066 (2025-6914)					Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6914)		172,23 \$
2025-08-18	P142068	ACHAT DE MATERIAUX - HORTICULTURE (2025-6914)					Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6914)		43,06 \$
2025-08-18	P142066	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE P142064 (2025-6914)					Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6914)		(172,23 \$)
No paiement:		S25538	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	95647	Nom:	FONTAINE MOBILE	Montant:	1 412,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-02-05	1138	LOCATION D'UNE STATION D'EAU POUR LES FETES DE SAINT-LAMBERT 2025 (2025-4077)					Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4077)		1 412,06 \$
No paiement:		S25539	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	59637	Nom:	FOUS DE NATURE	Montant:	2 950,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25539		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 59637	Nom: FOUS DE NATURE		Montant: 2 950,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	P387-7	ANIMATION CAMP DE JOUR - PETITS HÉROS (2025-9263)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9263)	2 950,00 \$
No paiement: S25540		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 50102	Nom: FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN		Montant: 1 802,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	2981	SERVICE DE GRAPHISME - VISUELS FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-9059)		Josée Gaulin	Catherine Langevin (2025-9059)	1 368,20 \$
2025-08-05	2980	SERVICE DE GRAPHISME - ACCROCHE PORTE - URBANISME (2025-9059)		Josée Gaulin	Catherine Langevin (2025-9059)	434,60 \$
No paiement: S25541		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 01296	Nom: GESTION D'ACHATS RAM INC		Montant: 218,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	FC00223450	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE - BIBLIOTHÈQUE (2025-1586)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1586)	218,20 \$
No paiement: S25542		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE (GESTION JB-CEL INC.)		Montant: 109,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	00886	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2025-6912)		Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6912)	109,20 \$
No paiement: S25543		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC		Montant: 271,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	CW33195058	ACHAT DE MULTIMEDIAS (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	72,41 \$
2025-08-05	CW33201898	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	199,43 \$
No paiement: S25544		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60349	Nom: GROUPE ICIBLE		Montant: 707,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	20228803	LICENCE - TUXEDO POUR JUILLET 2025 (2025-9122)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-9122)	707,10 \$
No paiement: S25545		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00555	Nom: GROUPE LABERGE INC.		Montant: 17 303,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	047953	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER ET MANOEUVRE POUR L'ARÉNA - JUILLET 2025 (2025-9178)		Martin Latulippe	Gabrielle Cartier en remplacement de C	17 303,65 \$
No paiement: S25546		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03560	Nom: GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)		Montant: 5 298,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-12	F3542771	ACAHT DE PEINTURE POUR TERRAINS DE SPORTS (2025-1579)		Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1579)	5 298,05 \$
No paiement: S25547		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND		Montant: 2 053,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	9956	IMPRESSION AFFICHAGE SUR COROPLAST - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-1562)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-1562)	949,69 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25547		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	59197	Nom:	IMPRESSION ND		Montant:	2 053,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-31	9934	IMPRESSION AFFICHAGE SUR COROPLAST (2025-1566)						Josée Gaulin		Josée Gaulin (2025-1566)	1 103,76 \$	
No paiement:		S25548		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04579	Nom:	INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)		Montant:	150,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-05	285394	ACHAT DE MATERIEL POUR ENTRETIEN (2025-1549)						Eric Valotaire		Éric Valotaire (2025-1549)	150,98 \$	
No paiement:		S25549		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96201	Nom:	IZ'ART MAQUILLAGE ARTISTIQUE		Montant:	5 645,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-07-28	1893	ANIMATION KIOSQUE DE MAQUILLAGE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-1157)						Sophie Abbott-Brown		Dominique Anne-Soucie (2025-1157)	1 167,00 \$	
2025-07-24	1890	ANIMATION KIOSQUE DE MAQUILLAGE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-1157)						Sophie Abbott-Brown		Dominique Anne-Soucie (2025-1157)	954,30 \$	
2025-07-24	1892	ANIMATION KIOSQUE DE MAQUILLAGE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-1157)						Sophie Abbott-Brown		Dominique Anne-Soucie (2025-1157)	3 523,98 \$	
No paiement:		S25550		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96422	Nom:	JACQUES FRENETTE		Montant:	891,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-11	112	PRISE DE PHOTOS (2025-9426)						Josée Gaulin		Josée Gaulin (2025-9426)	891,06 \$	
No paiement:		S25551		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	02427	Nom:	RESEAU D'INFORMATION MUNICIPALE (LE)		Montant:	1 086,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-06-13	FA25-67932	ABONNEMENT ANNUEL POUR LE RÉSEAU RIM (2025-4560)						Véronique Guité		Veronique Guité (2025-4560)	1 086,51 \$	
No paiement:		S25552		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	59686	Nom:	9302-5625 QUEBEC INC (LA TANIERE)		Montant:	8 048,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-22	TPEL156	SPECTACLE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4245)						Sophie Abbott-Brown		Sophie Abott-Brown (2025-4245)	8 048,25 \$	
No paiement:		S25553		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	05067	Nom:	LAUDIOM INC.		Montant:	2 586,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-02	26091	SERVICES TECHNICIEN EN SONORISATION ET ÉCLAIRAGE (2025-9128)						Sophie Abbott-Brown		Jacques Des Ormeaux (2025-9128)	1 494,68 \$	
2025-08-08	26103	SERVICES TECHNICIEN EN SONORISATION ET ÉCLAIRAGE (2025-9128)						Sophie Abbott-Brown		Jacques Des Ormeaux (2025-9128)	1 092,26 \$	
No paiement:		S25554		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)		Montant:	310,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-06-18	3057.	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2025-9062)						Eric Painchaud		Éric Painchaud (2025-9062)	310,42 \$	
No paiement:		S25555		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)		Montant:	765,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25555		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)		Montant: 765,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-08	15853	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2025-9062)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9062)	279,38 \$
2025-07-24	15814	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2025-9062)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9062)	206,94 \$
2025-07-30	157646	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2025-9062)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9062)	279,38 \$
No paiement: S25556		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR		Montant: 4 347,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	209730	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	322,77 \$
2025-07-30	209733	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	76,39 \$
2025-07-30	209732	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	244,02 \$
2025-07-30	209729	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	917,60 \$
2025-07-30	209725	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	982,54 \$
2025-07-30	209731	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	27,25 \$
2025-07-30	209726	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	684,50 \$
2025-07-30	209718	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	268,12 \$
2025-07-30	209717	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)		Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	824,70 \$
No paiement: S25557		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY		Montant: 472,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	CW33196279	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	36,70 \$
2025-08-07	CW33205149	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	75,50 \$
2025-08-07	CW33206003	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	152,04 \$
2025-08-07	CWQ33206004	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	31,45 \$
2025-07-29	CW33191379	LOCATION DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	73,40 \$
2025-08-11	CW33210651	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	26,20 \$
2025-07-29	CW33191476	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	77,60 \$
No paiement: S25558		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.		Montant: 2 010,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	21301746-00	ACHAT DE MATERIEL - VOIRIE (2025-1564)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2025-1564)	2 010,81 \$
No paiement: S25559		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC		Montant: 797,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	1083504	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	24,37 \$
2025-08-14	1084109	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
2025-08-07	1083503	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
2025-06-26	1079705	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	196,24 \$
2025-06-26	1079703	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
2025-06-26	1079704	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	24,37 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25559		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96034	Nom:	MARTIN INC	Montant:		797,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-14	1084111	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)						Louis-Philippe Landry		Éric Painchaud (2023-9008)		196,24 \$
2025-08-14	1084110	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)						Louis-Philippe Landry		Éric Painchaud (2023-9008)		24,37 \$
2025-08-07	1083505	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)						Louis-Philippe Landry		Éric Painchaud (2023-9008)		196,24 \$
No paiement:		S25560		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	51879	Nom:	MELISSA ROCH	Montant:		1 259,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-14	20250914	ENSEIGNEMENT DE COURS - STRETCHING ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE (2025-9312)						Eric Carignan		Éric Carignan (2025-9312)		1 259,94 \$
No paiement:		S25561		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:		4 166,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-20	398062-2.	APPEL DE SERVICE - ARÉNA (2024-9169)						Yannick Raymond		Jacques Des Ormeaux en remplaceme		705,95 \$
2025-07-31	398427	APPEL DE SERVICE - ARÉNA (2024-9169)						Yannick Raymond		Jacques Des Ormeaux en remplaceme		898,46 \$
2025-07-30	398425	APPEL DE SERVICE - ARÉNA (2024-9169)						Yannick Raymond		Jacques Des Ormeaux en remplaceme		1 487,09 \$
2025-07-31	398430	APPEL DE SERVICE - ARÉNA (2024-9169)						Yannick Raymond		Jacques Des Ormeaux en remplaceme		1 075,09 \$
No paiement:		S25562		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96191	Nom:	NICOLE DESROSIERS	Montant:		2 701,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-08	136-25	ANIMATION CAMP DE JOUR - MISSIONS POTAGERES (2025-9256)						Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2025-9256)		2 701,91 \$
No paiement:		S25563		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	03800	Nom:	NOS VOIX NOS VISAGES	Montant:		4 758,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-05	20250805	ANIMATION CAMP DE JOUR (2025-9251)						Dominique-Anne Soucie		Sylvain Villeneuve (2025-9251)		4 758,00 \$
No paiement:		S25564		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96268	Nom:	ORCHESTRE A VENTS PERI-PHONIQUE	Montant:		1 500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-24	F008-25	SPECTACLE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4532)						Sophie Abbott-Brown		Sophie Abott-Brown (2025-4532)		1 500,00 \$
No paiement:		S25565		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:		861,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-14	F21165	ACHAT DE SCIE - ENTRETIEN DES PARCS (2025-6913)						Yannick Nantel		Yannick Nantel (2025-6913)		861,13 \$
No paiement:		S25566		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	03135	Nom:	PEP CONCEPT INC	Montant:		5 840,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-06-30	34898	ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL - CAMP DE JOUR (2025-1389)						Dominique-Anne Soucie		Éric Painchaud (2025-1389)		5 840,22 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25567		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 60686	Nom: PETANQUE 101 INC.		Montant: 1 782,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	INV-000015	OCATION D'UN TERRAIN DE PÉTANQUE ÉPHÉMÈRE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4567)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4567)	1 782,11 \$
No paiement: S25568		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 96171	Nom: LAURENCE PILON DESIGN INC		Montant: 2 759,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-12	INV-000991	SERVICE DE GRAPHISME - ESPACE CITOYEN (2025-9060)		Josée Gaulin	Catherine Langevin (2025-9060)	2 759,40 \$
No paiement: S25569		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 50007	Nom: SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)		Montant: 2 162,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-16	91000081139	DISTRIBUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL - AOÛT 2025 (2025-9096)		Maxime Marquis	Maxime Marquis (2025-9096)	2 162,25 \$
No paiement: S25570		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 58219	Nom: PROFAB 2000 INC.		Montant: 494,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-08	1035747	FILET DE BUT DE SOCCER (2025-1510)		Eric Carignan	Éric Carignan (2025-1510)	494,39 \$
No paiement: S25571		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 52248	Nom: PROMOTIONS ZONE (LES)		Montant: 2 769,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-17	Z117712	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR - 17 JUILLET 2025 (2025-1428)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1428)	2 769,05 \$
No paiement: S25572		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 96453	Nom: PUBLICITE ET PROMOTIONS UP CANADA INC.		Montant: 2 754,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-16	2564	ACAHT DEUX TENTES (2025-4511)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4511)	2 754,80 \$
No paiement: S25573		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04673	Nom: QUARANTE-ZERO INC		Montant: 15 485,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	2025-56	ANIMATION CAMP DE JOUR - TENNIS (2025-9267)		Martin Latulippe	Sylvain Villeneuve (2025-9267)	15 485,15 \$
No paiement: S25574		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 54466	Nom: RELAIS EXPERT - CONSEIL		Montant: 2 732,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	11026	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (2025-9300)		Véronique Guité	Veronique Guité (2025-9300)	2 732,22 \$
No paiement: S25575		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC		Montant: 603,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	139270	RELIURE DE VOLUMES (2025-9239)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-9239)	603,74 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement: S25576		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD		Montant: 465,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	41460-14549011	ACHAT DE MATERIEL - BÂTIMENTS BIBLIOTHÈQUE PRÉVILLE (2025-4555)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4555)	228,00 \$
2025-07-30	41460-14621221	ACHAT DE MATERIEL - BÂTIMENTS BIBLIOTHÈQUE (2025-4555)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4555)	237,68 \$
No paiement: S25577		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05473	Nom: RONA INC.		Montant: 43,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	43020-13774221	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (2025-1570)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1570)	43,69 \$
No paiement: S25578		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03653	Nom: SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC		Montant: 1 920,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	4020PI005177	DISPOSITION DE SOL CONTAMINÉ DE TYPE AB (2025-9166)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2025-9166)	1 920,96 \$
No paiement: S25579		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 05397	Nom: SANIBERT		Montant: 2 692,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	351074311	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-9050)		Sophie Abbott-Brown	Sophie Abbott-Brown (2025-9050)	1 740,72 \$
2025-08-11	351075049	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2025-9050)		Yannick Nantel	Sophie Abbott-Brown (2025-9050)	119,03 \$
2025-08-07	351074823	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2025-9050)		Yannick Nantel	Sophie Abbott-Brown (2025-9050)	833,15 \$
No paiement: S25580		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRUPRO- SERRURIER PROVOST INC (SERRURIER RIVE-SUD)		Montant: 786,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-10	309077	ACHAT DE MATÉRIEL SERRUEIER (2025-4552)		Louis-Philippe Landry	Yannick Raymond (2025-4552)	51,56 \$
2025-08-06	309611	ACHAT DE MATÉRIEL SERRUEIER (2025-4552)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4552)	339,12 \$
2025-08-05	309546	ACAHT DE CLÉS (2025-4552)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4552)	206,96 \$
2025-08-18	310009	APPEL DE SERVICE - BOÎTE DES ORGANISMES (2025-4572)		Martin Latulippe	Martin Latulippe (2025-4572)	155,07 \$
2025-08-04	309433	ACHAT DE CLÉS (2025-4574)		Eric Carignan	Sophie Abbott-Brown (2025-4574)	33,57 \$
No paiement: S25581		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 96282	Nom: SERVICE CLIMATECH (9367-4976 QUEBEC INC)		Montant: 1 839,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	CR4842-1	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE AS004755 (2025-9296)		Yannick Raymond	Gabrielle Cartier en remplacement de (	(177,06 \$)
2025-07-30	AS004755	VISITE MENSUELLE D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VENTILATION - CENTRE DES LOISIRS - VOIR CÉRDIT CR4842		Yannick Raymond	Gabrielle Cartier en remplacement de (	2 016,66 \$
No paiement: S25582		Date: 2025-08-27	Référence Fourn.: 01967	Nom: SERVICES D'ARBRES PRIMEAU INC		Montant: 31 416,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-16	12204CR	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 12170 (2025-9101)		Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (	(661,39 \$)
2025-06-30	12170	TRAVAUX D'ELAGAGE (2025-9101)		Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (	5 511,61 \$
2025-07-30	12242	TRAVAUX D'ELAGAGE (2025-9101)		Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (	8 818,58 \$
2025-07-14	12193	TRAVAUX D'ELAGAGE (2025-9101)		Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (	5 015,57 \$
2025-08-01	12246	TRAVAUX D'ELAGAGE (2025-9101)		Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (	2 810,92 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25582		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	01967	Nom:	SERVICES D'ARBRES PRIMEAU INC		Montant:	31 416,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-23	12220	TRAVAUX D'ELAGAGE (2025-9101)						Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (		5 346,27 \$	
2025-07-24	12228	TRAVAUX D'ELAGAGE (2025-9101)						Marie-Eve Ferland	Gabrielle Cartier en remplacement de (		4 574,64 \$	
No paiement:		S25583		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAUVETAGE		Montant:	674,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-11	235493	BREVETS - PREMIERS SOINS (2025-9054)						Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9054)		66,25 \$	
2025-08-07	235417	BREVETS - PREMIERS SOINS (2025-9054)						Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9054)		66,25 \$	
2025-08-12	235512	BREVET - SAUVETEUR (2025-9054)						Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9054)		541,50 \$	
No paiement:		S25584		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	03004	Nom:	SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT INC		Montant:	339,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-05-09	9881	FORMATION PATROUILLEUR - PESTICIDES (2025-4557)						Véronique Guité	Veronique Guité (2025-4557)		339,18 \$	
No paiement:		S25585		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	60580	Nom:	SPCA ROUSSILLON		Montant:	1 960,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	2025-07	SERVICE ANIMALIER (2023-9257)						Louis-Philippe Landry	Jacques Des Ormeaux en remplaceme		1 960,08 \$	
No paiement:		S25586		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	05773	Nom:	STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.		Montant:	46,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-14	44695	ACHAT DE PROPANE - ÉVÉNEMENT (2025-4564)						Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4564)		46,00 \$	
No paiement:		S25587		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96441	Nom:	STEPHANIE FILION		Montant:	919,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-23	20250823	ATELIER - CYANOTYPES - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2025-4387)						Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4387)		919,80 \$	
No paiement:		S25588		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	52146	Nom:	SYLVAIN GAGNON		Montant:	1 494,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-18	526	SERVICE DE WEB DIFFUSION - SEANCE DU CONSEIL - 18 AOÛT 2025 (2025-9213)						Sylvain Villeneuve	Jacques Des Ormeaux (2025-9213)		1 494,68 \$	
No paiement:		S25589		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	50091	Nom:	SYLVIE THEROUX		Montant:	2 736,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-20	20250820	ANIMATION CAMP DE JOUR - DANSE - SEMAINES DU 11 AOÛT ET 18 AOÛT 2025 (2025-9252)						Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9252)		2 736,00 \$	
No paiement:		S25590		Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96373	Nom:	THIERRY AMERY		Montant:	1 610,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		S25590	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	96373	Nom:	THIERRY AMERY	Montant:	1 610,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-06-17	0003	SERVICE DE CARICATURISTE POUR LES FETES DE SAINT-LAMBERT (2025-4469)				Sophie Abbott-Brown		Sophie Abbott-Brown (2025-4469)		1 610,00 \$
No paiement:		S25591	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	05037	Nom:	Total Home Training	Montant:	6 728,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-01	1476	MULTICARTES (2025-9313)				Eric Carignan		Éric Carignan (2025-9313)		869,21 \$
2025-08-01	1477	ENSEIGNEMENT DE COURS (2025-9313)				Eric Carignan		Éric Carignan (2025-9313)		5 859,13 \$
No paiement:		S25592	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	58981	Nom:	TRAME VERTE	Montant:	915,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-06	25-1595	SERVICES PROFESSIONNELS D'UN INGÉNIEUR FORESTIER - INSPECTION ARBRE URGENCE RUE OSBORNE (2025-				Nicolas Beaudoin		Éric Painchaud (2025-4566)		915,20 \$
No paiement:		S25593	Date:	2025-08-27	Référence Fourn.:	05961	Nom:	XYLEME INC	Montant:	8 654,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-08-04	2974	SERVICES PROFESSIONNELS - MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE DES ARBRES PUBLICS (2025-9196)				Marie-Eve Ferland		Stéphanie Fournier en remplacement d		8 654,40 \$
No paiement:		T20250731-001	Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)	Montant:	228,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731-AQUATIQUE	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - AQUATIQUE (2025-9113)				Francis Blondeau		Stéphanie Fournier en remplacement d		228,88 \$
No paiement:		T20250731-002	Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)	Montant:	116,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731-BIBLIO	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - BIBLIOTHÈQUE (2025-9113)				Francis Blondeau		Stéphanie Fournier en remplacement d		116,46 \$
No paiement:		T20250731-003	Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)	Montant:	105,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731-FINANCE	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - FINANCE (2025-9113)				Francis Blondeau		Stéphanie Fournier en remplacement d		105,16 \$
No paiement:		T20250731-004	Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)	Montant:	1 557,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731-LOISIRS2	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - LOISIRS # 2 (2025-9113)				Francis Blondeau		Stéphanie Fournier en remplacement d		1 557,62 \$
No paiement:		T20250731-005	Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)	Montant:	540,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731-LOISIRS	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - LOISIRS (2025-9113)				Francis Blondeau		Stéphanie Fournier en remplacement d		540,07 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		T20250731-006		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)		Montant:	425,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	20250731-LUDIK	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - LUDIK INTERNET (2025-9113)						Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d		425,15 \$	
No paiement:		T20250731-007		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)		Montant:	156,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	20250731-HOOPER	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - 81 HOOPER (2025-9113)						Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d		156,91 \$	
No paiement:		T20250731-008		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)		Montant:	32,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	20250731-TUXEDO	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - TUXEDO (2025-9113)						Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d		32,21 \$	
No paiement:		T20250731-009		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE BANCAIRE)		Montant:	100,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-07-31	20250731-URBANISME	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYMENTS - URBANISME (2025-9113)						Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d		100,02 \$	
No paiement:		T20250801-001		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	02794	Nom:	ACCEO SOLUTION TRANSPHERE (PG SOLUTION)		Montant:	321,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-01	20250801	ACCEO TRANSPHERE - FRAIS TRANSACTIONNEL (2025-9110)						Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-9110)		321,66 \$	
No paiement:		T20250801-002		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	03385	Nom:	BANQUE NATIONALE DU CANADA		Montant:	124,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-01	20250801	FRAIS BANCAIRES (2025-9111)						Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-9111)		124,06 \$	
No paiement:		T20250801-003		Date:	2025-08-01	Référence Fourn.:	60610	Nom:	BAMBORA INC. (A WORLDLINE BRAND)		Montant:	20,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-01	20250801	FRAIS TRANSACTIONNEL (2025-9112)						Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-9112)		20,00 \$	
No paiement:		T20250805-001		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	96413	Nom:	MAILCHIMP (CARTE DE CREDIT)		Montant:	83,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	INFOLETTRE - COMMUNICATIONS (MASTERCARD DANIEL FORTIER) (2025-9072)						Daniel Fortier	Catherine Langevin (2025-9072)		83,81 \$	
No paiement:		T20250805-002		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	05817	Nom:	COMPUTATIONAL HYDRAULICS INT.		Montant:	2 520,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACAHT DE LICENCE - INFORMATIQUE (MASTERCARD DANIEL FORTIER) (2025-1498)						Daniel Fortier	Éric Painchaud (2025-1498)		2 520,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		T20250805-003		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	96222	Nom:	MICROSOFT CANADA INC (CARTE DE CREDIT)		Montant:	1 084,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	FRAIS D'UTILISATION MICROSOFT - INFORMATIQUE (MASTERCARD DANIEL FORTIER) (2025-9086)						Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9086)		1 084,99 \$	
No paiement:		T20250805-004		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	60678	Nom:	9339-1837 QUEBEC INC. (JURASSIQUE GOLF)		Montant:	856,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ANIMATION CAMP DE JOUR (MASTERCARD MAXIME MARQUIS) (2025-4415)						Maxime Marquis	Dominique Anne-Soucie (2025-4415)		856,12 \$	
No paiement:		T20250805-005		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	60689	Nom:	SOCIETE QUEBECOISE DE PHYTOTECHNOLOGIE (CARTE DE CRÉDIT)		Montant:	51,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	FORMATION (MASTERCARD ERIC PAINCHAUD) (2025-4575)						Eric Painchaud	Marie-Eve Ferland (2025-4575)		51,75 \$	
No paiement:		T20250805-006		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	60387	Nom:	AGENDRIX (CARTE DE CREDIT)		Montant:	325,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	FRAIS DE SERVICE - LOGICIEL DE GESTION DES HORAIRES (MASTERCARD MARTIN LATULIPPE) (2025-1064, 2025-9)						Martin Latulippe	Élizabeth Jacques (2025-1064), Martin		325,39 \$	
No paiement:		T20250805-007		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	96457	Nom:	MICHAELS OF CANADA		Montant:	110,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (MASTERCARD MARTIN LATULIPPE) (2025-4474)						Martin Latulippe	Sophie Abbott-Brown (2025-4474)		110,35 \$	
No paiement:		T20250805-008		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAUVETAGE		Montant:	275,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	FORMATION QUALITÉ DE L'EAU ET SIMDUT (2025-4353)						Martin Latulippe	Mélissa Mercure en remplacement de \		275,93 \$	
No paiement:		T20250805-009		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	95669	Nom:	MARCHE EMILY ET PHILIP DESMARAIS INC. (IGA LAURIER MAG8214)		Montant:	71,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE NOURRITURE - LOGE HENRI G. (MASTERCARD MARTIN LATULIPPE) (2025-4500)						Martin Latulippe	Sophie Abbott-Brown (2025-4500)		71,61 \$	
No paiement:		T20250805-010		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	05624	Nom:	DOLLARAMA S.E.C. (CARTE DE CREDIT)		Montant:	86,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (MASTERCARD MARTIN LATULIPPE) (2025-4501)						Martin Latulippe	Sophie Abbott-Brown (2025-4501)		86,23 \$	
No paiement:		T20250805-011		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	60441	Nom:	ASANA (CARTE DE CREDIT)		Montant:	65,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	PLATEFORME DE GESTION ASANA (MASTERCARD MÉLISSA MERCURE) (2025-9069)						Mélissa Mercure	Catherine Langevin (2025-9069)		65,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		T20250805-012		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	53937	Nom:	TWILIO INC (CARTE DE CREDIT)		Montant:	125,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	SYSTEME DE COMMUNICATION ET D'ALERTE (MASTERCARD MÉLISSA MERCURE) (2025-9242)						Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2025-9242)		125,74 \$	
No paiement:		T20250805-013		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	96101	Nom:	SENDINBLUE (CARTE DE CREDIT)		Montant:	80,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	INFOLETTRE - COMMUNICATIONS (MASTERCARD MÉLISSA MERCURE) (2025-9068)						Mélissa Mercure	Catherine Langevin (2025-9068)		80,00 \$	
No paiement:		T20250805-014		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	60386	Nom:	REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC (CARTE DE CREDIT)		Montant:	15,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	CONSULTATIONS DU REGISTRE FONCIER (MASTERCARD CASSANDRA COMIN BERGONZI) (2025-9098)						Cassandra Comin Bergonzi	Amanda Jedrychowski (2025-9098)		15,00 \$	
No paiement:		T20250805-015		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	05087	Nom:	BEST BUY (CARTE DE CREDIT)		Montant:	233,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-1466)						Stéphanie Fournier	Sophie Abbott-Brown (2025-1466)		233,39 \$	
No paiement:		T20250805-016		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	96421	Nom:	COSTCO ENTREPRISE		Montant:	575,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE NOURRITURE - BBQ AQUATIQUE (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-1449, 2025-1500)						Stéphanie Fournier	Dominique Anne-Soucie (2025-1449), I		575,15 \$	
No paiement:		T20250805-017		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	05156	Nom:	HOME DEPOT (CARTE DE CREDIT)		Montant:	146,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	MATÉRIEL HÔTEL À INSECTE (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-1476)						Stéphanie Fournier	Marie-Eve Ferland (2025-1476)		146,25 \$	
No paiement:		T20250805-018		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD		Montant:	238,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - FORESTERIE (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-1491)						Stéphanie Fournier	Marie-Eve Ferland (2025-1491)		238,00 \$	
No paiement:		T20250805-019		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSCONTINENTAL		Montant:	56,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	PUBLICATION DES ADDENDA SUR SEO (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-9067)						Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2025-9067)		56,81 \$	
No paiement:		T20250805-020		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	60388	Nom:	AUTHORIZE.NET (CARTE DE CREDIT)		Montant:	42,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	FRAIS BANCAIRES POUR TUXEDO (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-9114)						Stéphanie Fournier	Francis Blondeau (2025-9114)		42,16 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

LISTE DES PAIEMENTS
DU 2025-08-01 AU 2025-08-31

No paiement:		T20250805-021		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	95843	Nom:	MUSIQUE DEPOT	Montant:	322,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	LAMPE DE LUTRIN (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-1079)						Stéphanie Fournier	Martin Latulippe (2025-1079)	322,78 \$	
No paiement:		T20250805-022		Date:	2025-08-05	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE (GESTION JB-CEL INC.)	Montant:	517,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-05	20250805-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - CAMP DE JOURS (MASTERCARD STÉPHANIE FOURNIER) (2025-1431, 2025-1515, 2025-1516)						Stéphanie Fournier	Martin Roy (2025-1431), Dominique An	517,31 \$	
No paiement:		T20250813		Date:	2025-08-13	Référence Fourn.:	03694	Nom:	ECOLE POLYTECHNIQUE	Montant:	618,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2025-08-13	20250813	FORMATION MESURES D'URGENCE - 1 PARTICIPANTS (2025-4559)						Véronique Guité	Veronique Guité (2025-4559)	618,30 \$	
Grand total :										9 549 963,61 \$	



Transactions bancaires
Du : 2025-08-01 au : 2025-08-31
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2025-08-05	Déductions à la sources - fédéral - période 15	18 366,73
2025-08-05	Déductions à la sources - fédéral - période 15	49 828,82
2025-08-05	Déductions à la sources - provincial - période 15	182 393,67
2025-08-06	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	3 026,84
2025-08-13	Salaires nets période 16	418 322,98
2025-08-19	Déductions à la sources - provincial - période 16	176 784,85
2025-08-19	Déductions à la sources - fédéral - période 16	48 247,61
2025-08-19	Déductions à la sources - fédéral - période 16	18 037,42
2025-08-26	Salaires nets période 17	479 537,06
2025-08-28	Remise - Régime de retraite des élus - période 17	3 192,61
	Total	1 397 738,59

Ville de Saint-Lambert
Subventions aux organismes et partenariats
31 août 2025

	Réel 2024	Réel 2025	No. résolution	Date du paiement
Budget original	70 000 \$	70 000 \$	2024-12-423	S/O
Augmentation (diminution)	- \$	7 500 \$	2025-04-121	S/O
Budget amendé	70 000 \$	77 500 \$		
Association de hockey mineur de Saint-Lambert	1 250 \$	1 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Association de soccer de Saint-Lambert	4 500 \$	7 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Club de patinage artistique de Saint-Lambert	1 000 \$	1 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Club de water-polo de Saint-Lambert	800 \$	- \$	S/O	S/O
Conseil des aînés de Saint-Lambert	27 500 \$	29 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
L'Entreclefs	5 300 \$	- \$	S/O	S/O
Ligue de balle-molle 40 ans et plus de Saint-Lambert	- \$	6 350 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Maison des Arts Rive-Sud	- \$	250 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Popote roulante	2 000 \$	3 000 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 300 \$	4 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Société chorale de Saint-Lambert	7 700 \$	7 500 \$	2025-04-121	14 mai 2025
Société d'histoire Mouillepie	10 000 \$	6 122 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Société d'horticulture de Saint-Lambert	3 000 \$	3 000 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Studio Danse C	1 200 \$	6 250 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Taekwondo Saint-Lambert	500 \$	500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
	68 050 \$	77 472 \$		
Solde disponible	- \$	28 \$		



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2)

Annulation de soldes résiduaux de règlements d'emprunt

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

CONSIDÉRANT QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

QUE la Ville de Saint-Lambert modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
 2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
 3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.
-

QUE la Ville de Saint-Lambert informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe;

Que la Ville de Saint-Lambert demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ANNEXE

No du règlement	Dépense révisée*	Emprunt révisé*	Montant de la dépense réelle**	Montant financé**	Appropriation					Soldes résiduels à annuler*
					Fonds général	Subvention	Promoteurs	Paiement comptant	Autres	
2013-103	13 864 327 \$	13 282 905 \$	8 957 030 \$	4 000 217 \$	597 454 \$	3 649 971 \$	709 388 \$	- \$	- \$	9 282 688 \$
2013-107	4 405 701 \$	4 405 701 \$	3 158 090 \$	2 210 174 \$	947 916 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 195 527 \$
2013-108	2 407 128 \$	2 407 128 \$	1 878 804 \$	1 825 841 \$	52 963 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	581 287 \$
2014-113	9 813 000 \$	8 637 103 \$	11 615 462 \$	8 040 800 \$	3 558 372 \$	16 290 \$	- \$	- \$	- \$	596 303 \$
2014-115	1 114 085 \$	1 114 085 \$	704 746 \$	704 746 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	409 339 \$
2014-118	1 988 749 \$	1 988 749 \$	620 003 \$	- \$	610 003 \$	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	1 988 749 \$
2015-127	4 392 426 \$	3 007 425 \$	5 040 951 \$	1 020 000 \$	1 845 986 \$	894 951 \$	- \$	- \$	1 280 014 \$	1 987 425 \$
2015-128	813 548 \$	813 548 \$	608 900 \$	608 900 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	204 648 \$
2015-129	454 286 \$	454 286 \$	253 413 \$	- \$	209 803 \$	43 610 \$	- \$	- \$	- \$	454 286 \$
2015-130	2 362 332 \$	2 362 332 \$	1 913 628 \$	1 063 300 \$	850 328 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 299 032 \$
2016-137	264 467 \$	264 467 \$	224 000 \$	224 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	40 467 \$
2016-138	110 236 \$	110 236 \$	104 987 \$	- \$	104 987 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	110 236 \$
2016-139	4 645 271 \$	4 645 271 \$	1 113 139 \$	- \$	469 127 \$	644 012 \$	- \$	- \$	- \$	4 645 271 \$
2016-140	556 434 \$	556 434 \$	542 741 \$	- \$	542 741 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	556 434 \$
2016-141	4 047 190 \$	4 047 190 \$	2 754 000 \$	2 754 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 293 190 \$
2017-146	440 997 \$	325 000 \$	117 844 \$	- \$	117 844 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	325 000 \$
2017-147	120 000 \$	120 000 \$	284 890 \$	- \$	284 890 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	120 000 \$
2017-148	1 334 148 \$	1 334 148 \$	1 138 419 \$	765 000 \$	287 215 \$	86 204 \$	- \$	- \$	- \$	569 148 \$
2017-149	611 090 \$	362 000 \$	185 155 \$	- \$	185 155 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	362 000 \$
2017-150	6 794 171 \$	6 794 171 \$	6 883 582 \$	4 590 000 \$	- \$	2 293 582 \$	- \$	- \$	- \$	2 204 171 \$
2017-151	9 652 485 \$	9 652 485 \$	8 798 345 \$	8 530 000 \$	268 345 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 122 485 \$
2017-156	225 000 \$	225 000 \$	160 820 \$	- \$	160 820 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	225 000 \$
2017-157	2 299 674 \$	2 299 674 \$	4 039 781 \$	2 298 952 \$	1 740 829 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	722 \$
2018-162	22 884 592 \$	22 884 592 \$	17 951 787 \$	17 100 000 \$	851 787 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	5 784 592 \$
2018-164	1 881 481 \$	1 881 481 \$	1 556 008 \$	1 000 000 \$	- \$	556 008 \$	- \$	- \$	- \$	881 481 \$

* Donnée disponible sur la liste des soldes à financer dans STEFE

** Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est **supérieur** au montant de la dépense réelle, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt financé de façon permanente.

Total des soldes résiduels à annuler:

37 239 481 \$

Commentaires:



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.3)

Régime de retraite – Désignation des signataires

CONSIDÉRANT QUE la ville administre le Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert en vertu d'une convention de délégation de pouvoirs conférée par le comité de retraite dudit régime, en date du 18 décembre 2007;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel dans l'équipe de notre fournisseur et l'arrivée en poste de monsieur Sylvain Villeneuve à titre de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT QUE pour l'administration du régime, il est nécessaire de procéder à une mise à jour des signataires autorisés suivant un formulaire prescrit.

D'APPROUVER la désignation des nouveaux signataires autorisés pour le Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert suivant le formulaire prescrit, signé le 14 août 2025, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 28 juillet au 15 septembre 2025.



Ville de Saint-Lambert
LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 28 juillet au 15 septembre 2025

Date	Embauche ou nomination	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2025-07-28	Embauche	Tanya Kinaszczuk	Brigadière	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Brigadier	Temporaire
2025-08-05	Embauche	Anick Neveu	Brigadière	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Brigadier	Temporaire
2025-08-11	Promotion	Julie-Ann Despaties	Bibliothécaire – services techniques	Direction de la culture et des loisirs, Division de la bibliothèque	cols blancs	Régulier
2025-08-14	Embauche	Daniele Carrière	Brigadière	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Brigadier	Temporaire
2025-08-21	Embauche	Leeloo Grégoire	Surveillant sauveteur	Direction de la culture et des loisirs, Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscine	Temporaire
2025-08-24	Nomination	Audrey Demers	Technicienne en documentation – services techniques	Direction de la culture et des loisirs, Division de la bibliothèque	Cols blancs	Régulier
2025-08-30	Embauche	Laurie Grenier	Surveillant hokcey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des services administratifs



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1)

Autorisation d'un avenant contractuel du contrat 24ENV02

CONSIDÉRANT QUE les représentantes des commerçants du centre-ville ont formulé des demandes explicites à la direction générale et à la division environnement;

CONSIDÉRANT QUE le centre-ville a une configuration compacte particulière limitant l'espace disponible;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a donné l'orientation à la division environnement d'aller de l'avant avec la collecte hebdomadaire de bacs roulants au centre-ville;

D'AUTORISER l'avenant au contrat de service 24ENV02 ayant pour objet la collecte des matières recyclables de Saint-Lambert afin d'y ajouter des liquidités de façon à permettre la collecte hebdomadaire des matières récupérables des commerçants du centre-ville;

D'AUTORISER la valeur totale estimée du contrat 24ENV02 pour le contrat en cours à 1 941 770,99 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur du contrat autorisé de 1 834 585,55 \$, toutes taxes comprises (résolution n° 2024-07-234), auquel s'ajoute le montant de 107 185,44 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire n° 02-452-20-446.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1) **Honoraires d'avocats dossier CMQ-67482-001 Bernard Rodrigue**

CONSIDÉRANT QUE lors de son mandat au poste de conseiller du district 3, monsieur Bernard Rodrigue a fait l'objet d'une citation en déontologie municipale devant la section juridictionnelle de la Commission municipale du Québec, pour avoir commis des manquements aux règles prévues au Règlement numéro 2018-161 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue a retenu les services de Me Alfred Bélisle à titre de procureur, dans le cadre du recours de la Commission municipale du Québec (ci-après la « CMQ »);

CONSIDÉRANT QUE le 7 avril 2022, la CMQ a rendu sa décision, retenant contre monsieur Rodrigue les quatre (4) manquements et lui imposant une pénalité de 4 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue a déposé en Cour supérieure une procédure en révision judiciaire de la décision de la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE le 31 juillet 2025, la Cour supérieure a rendu sa décision dans le dossier 500-17-120118-222, rejetant la demande de pourvoi en contrôle judiciaire de M. Bernard Rodrigue contre la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue a déposé, le 3 septembre 2025, une demande de permission d'appeler devant la Cour d'appel contre la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE la seule obligation de la Ville est de payer les frais raisonnables de défense de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires engagés par monsieur Rodrigue sont déraisonnables et disproportionnés ;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2024-05-157;

DE MAINTENIR le refus de paiement des factures n° 22934 et 22935 de la firme d'avocats Godard Bélisle St-Jean & Associés représentant monsieur Bernard Rodrigue, découlant directement ou indirectement des plaintes logées à la CMQ et totalisant un montant de 107 653,85 \$;

DE REFUSER le paiement de toute facture reliée à la demande de pourvoi en contrôle judiciaire déposée devant la Cour Supérieure par M. Rodrigue contre la CMQ;

DE REFUSER le paiement de toute facture reliée à la demande de permission d'appeler déposée devant la Cour d'appel par M. Rodrigue contre la CMQ;

QUE la Ville se réserve le droit de réclamer le remboursement des frais qu'elle a précédemment encourus pour la défense de M. Rodrigue, soit un montant de 90 227,93 \$, le tout en vertu des articles 604.6 et ss de la *Loi sur les cités et villes*.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2)

Autorisation de signature – Entente relative à la conception et la réalisation des travaux de réfection du chemin Tiffin

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Lambert, en partenariat avec la Ville de Longueuil, doit initier la conception du projet de réfection du chemin Tiffin entre les rues Saint-Charles O. et Jean-Bariteau;

CONSIDÉRANT la nécessité de convenir d'un protocole d'entente pour formaliser les responsabilités concernant la conception du projet ainsi que la réalisation des travaux.

D'AUTORISER la greffière de la ville de Saint-Lambert à signer au nom de la ville l'entente relative à la conception et la réalisation des travaux de réfection du chemin Tiffin, entre les rues Saint-Charles O. et Jean-Bariteau.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.3)

Promesse d'achat Maison Marsil – 349, rue Riverside

CONSIDÉRANT la résolution n° 2024-12-438 autorisant la mise en marché de la propriété sise au 349, rue Riverside;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2025-03-095 autorisant le lotissement des lots 2 115 296, ptie 5 140 598 du cadastre du Québec et partie du territoire non cadastré;

CONSIDÉRANT QU'en date des présentes, le territoire non cadastré a été cadastré auprès du cadastre officiel sous le numéro de lot 6 681 112 cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'afin de vendre l'immeuble, la Ville doit sortir du domaine public et faire passer au domaine privé, toute portion de lot affecté à l'utilité publique pour l'immeuble décrit comme étant le lot 2 115 296, ptie 6 681 112 et ptie 5 140 598 du cadastre du Québec, propriété sise au 349, rue Riverside;

DE TRANSFÉRER du domaine public au domaine privé toute portion qui fait ou aurait pu faire partie du domaine public du lot projeté 6 681 113 du cadastre du Québec, lequel lot est représenté au plan cadastral de l'arpenteur-géomètre Éric Leclerc sous le numéro 114 de ses minutes;

D'AUTORISER la vente dudit lot projeté 6 681 113 du cadastre du Québec, pour lequel un nouveau numéro de lot pourrait lui être attribué, le tout suivant les termes de la promesse d'achat PAG 15085 datée du 15 août 2025 ainsi que de la contre-proposition de la Ville;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général, à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.4)

Sous-location de la marina – Club de yacht

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 20 mai 2025, le conseil a autorisé la résiliation ou le non-renouvellement du bail de sous-location intervenu entre la Ville et le Club de Yacht de St-Lambert avec effet en date du 1^{er} mars 2026 (résolution n° 2025-05-166);

CONSIDÉRANT les nouvelles modalités exigées par la Corporation de la voie maritime qui en découleraient;

D'ABROGER la résolution n° 2025-05-166;

DE MAINTENIR temporairement le bail de sous-location avec le Club de yacht de St-Lambert;

DE MANDATER le directeur général pour négocier avec le Club de yacht une entente de principe, afin de permettre des activités de navigation douce qui pourront prendre place avec l'encadrement du Club.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.5)

Convention de prêt d'un camion-échelle incendie

D'AUTORISER le directeur du génie, des travaux publics et de l'environnement à signer au nom de la ville l'entente à intervenir avec Le Musée Rodrigue pour l'entreposage d'un camion-échelle incendie de marque SEAGRAVE, année 1938, numéro de série 6027.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.6)

Comité consultatif d'urbanisme – Démission – Nomination

DE RECEVOIR la démission de monsieur Pierre-François Chapleau à titre de membre et à titre de vice-président du comité consultatif d'urbanisme;

DE NOMMER monsieur Pierre-François Chapleau comme membre remplaçant architecte du comité consultatif d'urbanisme;

DE NOMMER monsieur Jean-Luc Vadeboncoeur comme membre du comité consultatif d'urbanisme à titre d'architecte membre de l'Ordre des architectes du Québec;

DE NOMMER monsieur Paul Guenther comme vice-président du comité consultatif d'urbanisme.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.7)

Demande au MAMH de reporter la date de mise aux normes pour les piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010

CONSIDÉRANT le *Règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (s-3.1.02, r. 1) entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021 ainsi que le Décret 1372-2022 du 6 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE ce Règlement s'applique aux nouvelles installations aménagées à compter du 1^{er} juillet 2021, aux installations existantes avant le 1^{er} juillet 2021 et aux installations existantes avant le 1^{er} novembre 2010, ces dernières ayant jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer;

CONSIDÉRANT QUE le 27 mai dernier, près de quatre ans après l'entrée en vigueur dudit Règlement, le MAMH a modifié le guide d'application produit pour les officiers municipaux avec une nouvelle interprétation du Règlement complètement différente de l'interprétation de l'ancien guide et de celle de la Ville à ce moment;

CONSIDÉRANT cette nouvelle interprétation, plus laxiste et permettant une mise aux normes des piscines beaucoup moins restrictive et coûteuse aux propriétaires d'une piscine existante avant le 1^{er} novembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH a fait cette modification à peine 4 mois avant la date limite pour se conformer, créant ainsi beaucoup de confusion et donnant peu de temps aux propriétaires pour se prévaloir de ces modifications;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs propriétaires seront en infraction le 30 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH est l'unique responsable de la situation chaotique que les propriétaires de piscines existantes avant le 1^{er} novembre 2010 vivent actuellement;

DE DEMANDER au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de reporter la date d'obligation de conformité prévue au 2^e alinéa de l'article 10 du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (S-3.1.02, r. 1) du 30 septembre 2025 au 30 septembre 2026 afin de permettre aux propriétaires d'installations existantes avant le 1^{er} novembre 2010 de se conformer audit Règlement.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 du comité consultatif d'urbanisme.



Direction du greffe, du contentieux et de l’urbanisme
Division développement du territoire
2035-C, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D’URBANISME**

PROCÈS-VERBAL

Comité consultatif d’urbanisme
Réunion régulière
Tenue le 16 juillet 2025, 18h30
2035-C, avenue Victoria, Saint-Lambert, QC J4S 1H1
(Présentiel et visioconférence)

PARTICIPANTS			
MEMRES DU CCU		MEMBRES DE L’ADMINISTRATION	
	Chapleau, Pierre-François Architecte et résident		Boulet, Richard Urbaniste et conseiller en urbanisme
X	Côté, Luc Représentant de la Société d’histoire Mouillepiep et résident		Comin Bergonzi, Cassandra Directrice du greffe, du contentieux et de l’urbanisme
X	Guenther, Paul Urbaniste et résident	X	Cropas, Youki Cheffe de division développement du territoire
X	Ferguson, Claude Conseiller municipal et président du CCU	X	Jacob, Étienne Conseiller en urbanisme
X	Mercier, Ariane Membre avec expertise en urbanisme et résidente		Dos Santos, Caroline Urbaniste et technicienne en urbanisme
X	Michaud, Liette Conseillère municipale		Villeneuve, Sylvain Directeur général
X	Huot, Éric Architecte et résident	X	Descollines, Djoan Sédric stagiaire en urbanisme
MEMBRES REMPLAÇANTS DU CCU		MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
	Chartrand-Copti, Huguette Représentante de la Société d'histoire Mouillepiep et résidente		Mongrain, Pascale Mairesse
	Langlois, Émilie Architecte paysagiste et résidente		

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L’assemblée est déclarée ouverte à 18H34.

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

L’ordre du jour est adopté.

-
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4. RÉSULTATS DU SONDAGE WEB

4.1. PIIA – 2025-00138 – 967, avenue Oak – Transformation de la façade;

4.2. PIIA – 2025-00122 – 103, avenue de la Gironde – Transformation de la façade;

4.3. PIIA – 2025-00107 – 467, rue Upper Edison – Transformation des façades;

4.4. PIIA – 2025-00105 – 680, avenue Victoria – Enseignes;

4.5. Projet Oakville – Désignation toponymique;

5. DOSSIERS DE PIIA

5.1. PIIA – 2025-00049 – 707, avenue Saint-Charles – Nouvelle construction;

5.2. PIIA – 2025-00085 – 707, avenue Saint-Charles – Opération cadastrale;



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

- 5.3. PIIA – 2025-00083 – 707, avenue Saint-Charles – Aménagement paysager;
- 5.4. PIIA – 2025-00139 – 671, avenue de Merton – Agrandissement;
- 5.5. PIIA – 2025-00123 – 141, avenue de Normandie – Agrandissement;
- 5.6. PIIA – 2025-00106 – 203, rue Upper Edison – Agrandissement;
- 5.7. PIIA – 2025-00103 – 20, avenue de Lombardie – Transformation de la façade (portes);
- 5.8. PIIA – 2025-00140 – 20, avenue de Lombardie – Transformation de la façade (soffites,fascias);
- 5.9. PIIA – 2025-00130 – 271, rue des Landes – Transformation de la façade;
- 5.10. PIIA – 2025-00124 – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade;
- 5.11. PIIA – 2025-00120 – 207, rue de Guyenne – Transformation de la façade;
- 5.12. PIIA – 2025-00143 – 210, rue de Guyenne – Transformation de la façade;
- 5.13. PIIA – 2025-00119 – 385, rue Upper Edison – Transformation de la façade;
- 5.14. PIIA – 2025-00118 – 362, avenue de Sanford – Transformation de la façade;
- 5.15. PIIA – 2025-00117 – 625-627, avenue Birch – Transformation de la façade;
- 5.16. PIIA – 2025-00148 – 629-631, avenue Birch – Transformation de la façade;
- 5.17. PIIA – 2025-00110 – 205, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade;
- 5.18. PIIA – 2025-00082 – 912, avenue Oak – Transformation de la façade;
- 5.19. PIIA – 2023-00167 – 205, avenue Saint-Denis – Écran visuel;
- 5.20. PIIA – 2025-00121 – 585, chemin Tiffin – Équipement mécanique;
- 5.21. PIIA – 2024-00256 – 525, avenue Notre-Dame – Nouvelle construction;

6. DOSSIERS DE DÉROGATION MINEURE

- 6.1. DM – 2025-00112 – 707, avenue Saint-Charles – Cage d'ascenseur;
- 6.2. DM – 2025-00104 – 301, avenue Stanley – Case de stationnement;

7. DOSSIER DE PPCMOI

8. DIVERS

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4. RÉSULTATS DU SONDAGE WEB

4.1. PIIA – 2025-00138 – 967, avenue Oak – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer deux (2) fenêtres au sous-sol sur la façade avant du bâtiment multifamilial jumelé, selon les documents déposés par la requérante en date du 25 juin 2025. (Soumission # 1349-8 préparée par la compagnie Nu-Co en date du 6 juin 2025)

4.2. PIIA – 2025-00122 – 103, avenue de la Gironde – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour recouvrir les marches et les contremarches de l'escalier de l'entrée principale situé en façade avant du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 4 juin 2025. (Soumission préparée par Installation Rona Inc. en date du 23 juin 2025)

4.3. PIIA – 2025-00107 – 467, rue Upper Edison – Transformation des façades;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la porte d'entrée en façade avant du bâtiment unifamilial jumelé, selon les documents déposés par le requérant en date du 21 mai 2025. (Soumission # 45429-9 préparée par la compagnie Portes et fenêtres Rive-Sud en date du 1^{er} avril 2025)

4.4. PIIA – 2025-00105 – 680, avenue Victoria – Enseignes;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour installer deux (2) enseignes sur la façade avant secondaire (rue Horsfall) du bâtiment commercial soit, une enseigne murale et une enseigne sur vitrine, selon les documents déposés par le requérant en date du 21 mai 2025. (Soumissions # 00012930 et 38121 préparées par la firme Richard Ullman Design et Les enseignes Bromar Inc. en date du 9 août et 20 mai 2025)

4.5. Projet Oakville – Désignation toponymique;

5. DOSSIERS DE PIIA

5.1. PIIA – 2025-00049 – 707, avenue Saint-Charles – Nouvelle construction;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.2. PIIA – 2025-00085 – 707, avenue Saint-Charles – Opération cadastrale;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.3. PIIA – 2025-00083 – 707, avenue Saint-Charles – Aménagement paysager;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.4. PIIA – 2025-00139 – 671, avenue de Merton – Agrandissement;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la

Procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2025



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.5. PIIA – 2025-00123 – 141, avenue de Normandie – Agrandissement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour agrandir la maison en projection arrière et latérale droite sur 2 étages et transformer la façade avant du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par la requérante en date du 5 juin 2025. (Plans préparés par la firme Reeves Richard Designers en date du 4 juillet 2025)

5.6. PIIA – 2025-00106 – 203, rue Upper Edison – Agrandissement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour ajouter un étage complet au-dessus du garage existant d'une résidence unifamiliale isolée, selon les documents déposés par le requérant en date du 21 mai 2025. (Plans # 1857 préparés par la firme Hui Architecte en date du 19 juin 2025)

5.7. PIIA – 2025-00103 – 20, avenue de Lombardie – Transformation de la façade (portes);

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour installer quatre (4) contre-portes devant les portes d'entrée existantes et recouvrir les moulures des fenêtres existantes en façade avant du bâtiment unifamilial isolé ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle, selon les documents déposés par le requérant en date du 12 mai 2025. (Les plans d'atelier devront être soumis pour approbation par la Cheffe de la Division du développement du territoire, pour l'émission du permis.)

5.8. PIIA – 2025-00140 – 20, avenue de Lombardie – Transformation de la façade (soffites,fascias);

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer les soffites et les fascias sur le



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

bâtiment unifamilial isolé ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle, selon les documents déposés par le requérant en date du 26 juin 2025. (En attente des plans et soumissions)

5.9. PIIA – 2025-00130 – 271, rue des Landes – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour modifier un projet déjà approuvé par le conseil municipal pour construire une terrasse et un avant-toit, visibles de la façade avant secondaire, situés en cour arrière du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par la requérante en date du 11 juin 2025. (Plans # DesLandes74 préparés par la firme Arketip en date du 10 juin 2025)

5.10. PIIA – 2025-00124 – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.11. PIIA – 2025-00120 – 207, rue de Guyenne – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer douze (12) balcons et garde-corps sur la façade avant du bâtiment principal, selon l'**option 2** des documents déposés par le requérant en date du 4 juin 2025. (Plans # P-21-016PV préparés par Miguel Escobar architecte, urbaniste en date du 20 mars 2024)

5.12. PIIA – 2025-00143 – 210, rue de Guyenne – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer seize (16) balcons et garde-corps sur les façades latérales du bâtiment principal, visibles de la rue, selon l'**option 2** des documents déposés par le requérant en date du 3 juillet 2025. (Plans # P-21-016PV préparés par Miguel Escobar architecte, urbaniste en date du 20 mars 2024)

5.13. PIIA – 2025-00119 – 385, rue Upper Edison – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande ne répond pas aux objectifs et critères;



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction ne sont pas préservés;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées ne sont pas basées sur des fondements historiques et elles donnent une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;

CONSIDÉRANT QUE la réparation ou le remplacement des ouvertures du bâtiment principal n'est pas effectué de façon à conserver le style architectural du bâtiment;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **défavorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer les fenêtres en façade avant du bâtiment unifamilial jumelé, selon les documents déposés par la requérante en date du 3 juin 2025. (Soumission # D-228396 préparée par la compagnie N.E.W Factory E en date du 13 mai 2025)

5.14. PIIA – 2025-00118 – 362, avenue de Sanford – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande ne répond pas aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT QUE lorsque le bâtiment a subi des transformations qui ont diminué sa qualité architecturale, les travaux tendent à lui restituer son apparence d'origine;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de revêtement extérieur et les composantes architecturales d'origine du bâtiment doivent être préservés ou, lorsque nécessaire, sont remplacés par des modèles similaires et de qualité équivalente ou supérieure;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées doivent être basées sur des fondements historiques et doivent éviter de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;

CONSIDÉRANT QUE les constructions s'établissent en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue et s'y intègrent harmonieusement, particulièrement en termes de gabarit, de forme, de couleur, de pente de toit, de proportion des ouvertures, de type et de localisation de l'entrée principale et de matériaux;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **défavorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la galerie et le garde-corps en façade avant du bâtiment unifamilial jumelé, selon les documents déposés par le requérant en date du 3 juin 2025.

5.15. PIIA – 2025-00117 – 625-627, avenue Birch – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour reconstruire les deux (2) balcons, soit un au rez-de-chaussée et un à l'étage, en façade avant du bâtiment principal de 2 logements contigus, selon les documents déposés par la requérante en date du 2 juin 2025. (Plans #MaisonLyne2025 préparés par la firme Trigenex en date du 17 juin 2025)



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

5.16. PIIA – 2025-00148 – 629-631, avenue Birch – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour reconstruire les deux (2) balcons, soit un au rez-de-chaussée et un à l'étage, en façade avant du bâtiment principal de 2 logements contigus, selon les documents déposés par la requérante en date du 10 juillet 2025. (Plans #MaisonLyne2025 préparés par la firme Trigenex en date du 17 juin 2025)

5.17. PIIA – 2025-00110 – 205, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.18. PIIA – 2025-00082 – 912, avenue Oak – Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

5.19. PIIA – 2023-00167 – 205, avenue Saint-Denis – Écran visuel;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT la demande antérieurement approuvée par le conseil municipal le 15 avril 2024 (résolution no 2024-04-130);

CONSIDÉRANT que l'écran a été construit différemment du projet initial en raison d'une contrainte d'accessibilité aux équipements de Gaz Métro;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour modifier l'écran visuel approuvé antérieurement par le conseil municipal, situé en cour avant du bâtiment commercial, selon les documents déposés par le requérant en date du 15 mai 2025.

5.20. PIIA – 2025-00121 – 585, chemin Tiffin – Équipement mécanique;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer l'équipement mécanique et installer un nouvel écran visuel sur le toit du bâtiment multifamilial isolé, selon les documents déposés



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme

Division développement du territoire

2035-C, avenue Victoria

Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1

Téléphone : 450 466-3277

Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

par le requérant en date du 4 juin 2025. (Soumission # 72279740 préparée par la compagnie Leprohon Maitres Celcius en date du 7 juillet 2025)

5.21. PIIA – 2024-00256 – 525, avenue Notre-Dame – Nouvelle construction;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

6. DOSSIERS DE DÉROGATIONS MINEURES

6.1. DM – 2025-00112 – 707, avenue Saint-Charles – Cage d'ascenseur;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la réglementation.

6.2. DM – 2025-00104 – 301, avenue Stanley – Case de stationnement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-213 de la Ville de Saint-Lambert concernant les dérogations mineures applicables au projet et que la demande ne répond pas aux critères d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 2023-213 sur les dérogations mineures de la Ville de Saint-Lambert a été adopté le 29 mars 2023;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation ne doit pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure ne doit pas avoir pour effet d'aggraver les risques en matière de santé publique;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure ne doit pas porter atteinte à la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE, si accordée, la dérogation mineure ne porte pas atteinte au bien-être général;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment figure à la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial du règlement sur les PIIA 2023-220, la valeur patrimoniale attribuée au bâtiment est de catégorie B Supérieure, soit la deuxième en importance. Ainsi, l'aménagement d'une case de stationnement face au bâtiment pourrait compromettre l'objectif 1.1 du Plan d'urbanisme 2023-214 qui vise à assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT QUE l'aspect mineur des demandes est discutable considérant que la profondeur demandée représente une réduction de près du tiers de la norme exigée alors que l'empiètement dans la marge avant représente le double de la norme maximale permise;

CONSIDÉRANT QU'il est difficile d'établir un préjudice relatif à l'application du règlement considérant qu'il est possible d'aménager des cases conformes à la réglementation sur la propriété;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure vise à autoriser une profondeur de 4,1 mètres pour une case de stationnement empiétant à 100 % dans la marge avant alors que le règlement de zonage 2024-215 articles 8.1.4 et 8.2.2 tableau 9, prescrit une profondeur minimale de 6 mètres pour une case ayant un angle de 0° par rapport au sens de la circulation ainsi qu'un empiètement maximal de 50 % dans la marge avant pour une aire de stationnement;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU :

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **défavorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-213 de la Ville de Saint-Lambert concernant les dérogations mineures pour relocaliser la case de stationnement en cour avant du bâtiment principal situé sur un terrain d'angle, selon les documents soumis par la requérante en date du 29 avril 2024.

7. DOSSIER DE PPCMOI

8. DIVERS

9. LEVÉE DE LA RÉUNION



Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme
Division développement du territoire
2035-C, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

L'assemblée est levée à 20H47.

**COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

Claude Ferguson

Président

Cropas, Youki

Cheffe de la Division du
développement du territoire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1)

PIIA – 217, rue Terroux – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 217, rue Terroux, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2)

PIIA – 102, rue du Poitou – Transformation des façades

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation des façades du bâtiment situé au 102, rue du Poitou, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3)

PIIA – 369, avenue Walnut – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 369, avenue Walnut, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4)

PIIA – 524, avenue d'Isère – Équipement mécanique

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'installation d'un équipement mécanique au bâtiment situé au 524, avenue d'Isère, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5)

PIIA – 290, avenue Walnut – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 290, avenue Walnut, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6)

PIIA – 10, boulevard Desaulniers – Enseignes

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'installation de deux enseignes sur vitrine sur la façade du bâtiment situé au 10, boulevard Desaulniers, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7)

PIIA – 525, avenue Notre-Dame – Nouvelle construction

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la construction d'un bâtiment résidentiel situé au 525, avenue Notre-Dame, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8) **PIIA – 671, avenue de Merton – Agrandissement et transformation de la façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 13 août 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 19 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 671, avenue de Merton, tel que modifié.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9)

PIIA – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 214, avenue des Pyrénées, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10) **PIIA – 205, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 205, avenue des Pyrénées, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11)

PIIA – 309, avenue Hickson – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 309, avenue Hickson, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.12)

PIIA – 312, avenue Walnut – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement du bâtiment situé au 312, avenue Walnut, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.13)

PIIA – 300, avenue Arran – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 300, avenue Arran, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.14)

PIIA – 912, avenue Oak – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 912, avenue Oak, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.15)

PIIA – 165, avenue de Merton – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu de la requérante en date du 21 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 165, avenue de Merton, tel que modifié.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.16)

PIIA – 312, avenue Alexandra – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 312, avenue Alexandra, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.17)

PIIA – 440, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 13 août 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 22 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 440, avenue Notre-Dame, tel que modifié.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.18)

PIIA – 301, avenue Alexandra – Agrandissement – Refus

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la l'agrandissement du bâtiment situé au 301, avenue Alexandra, tel que déposé, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères du *Règlement 2023-220 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment:

- le gabarit et l'implantation d'un agrandissement ne permettent pas de distinguer et de mettre en valeur la volumétrie du bâtiment existant, le volume prépondérant demeure celui du bâtiment d'origine;
 - la construction ne présente pas une relation harmonieuse avec le milieu bâti environnant et ne s'intègre pas de manière significative avec le paysage de la rue, notamment en termes de gabarit et de forme;
 - l'emplacement particulier du bâtiment face au parc Alexandra lui donnant une valeur urbanistique d'importance.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 septembre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à _____.
